

Bulletin municipal

Janvier
2024
N°4



Mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Les trois dernières années n'ont pas été de tout repos. Nous avons été confrontés à des perturbations majeures qui ont ébranlé bon nombre de nos habitudes, voire remis en question certaines certitudes.

À la crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique, nous sommes aujourd'hui témoins de graves conflits aux portes de l'Europe et au Proche-Orient. **Nous devons relever les défis de notre quotidien et nous projeter dans l'avenir, malgré tout.**

En tant qu'élus, il est essentiel que nous concevions nos projets avec prudence, mais nous devons également conserver une vision optimiste quant à nos capacités futures. Nous devons persévéérer dans nos efforts pour faire progresser notre commune et servir au mieux nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avançons, que nous nous efforçons de répondre au mieux aux sollicitations, que nous montons des projets pour le mieux-être de tous.

Les réalisations et projets vous sont présentés dans ce bulletin.

Il est du rôle des élus de savoir assumer leurs choix avec responsabilité.

La pénurie de logements pour les résidents permanents, les investissements étrangers, le surcoût des services, ont convaincu le Conseil Municipal de voter à l'unanimité la majoration de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Cette surtaxe ne permettra certainement pas de réguler complètement l'impact

du tourisme sur le marché immobilier du territoire, mais elle sera utile à la collectivité pour financer des projets locaux ou des services publics.

Le conseil a voté en août 2023 la charte d'engagement dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Une des actions concrètes de ce plan est la diminution de notre consommation d'énergie.

Nous sommes tous concernés ! Il est inutile de rappeler que le coût de l'énergie a et va encore augmenter. Nous devons tous porter une attention particulière à notre consommation d'électricité.

J'en appelle à la responsabilité et la vigilance des services municipaux, des écoles, des associations lors de l'utilisation des bâtiments communaux.

Après la guerre en Ukraine qui se perpétue sans l'ombre d'une paix, nous sommes actuellement les témoins d'un terrible conflit au Proche-Orient. Les discours et l'analyse de ce conflit tendent à se radicaliser, se polariser. On assiste à la montée de l'extrémisme violent, d'un camp comme de l'autre. Restons sourds aux tentatives de récupération politique qui nous divisent, à la désinformation qui manipule l'opinion publique, faisant ainsi le jeu de ceux qui cherchent à mettre à mal notre modèle démocratique.

Défendons nos valeurs communes, soyons unis et solidaires !

Bonne année à tous.

*Le Maire,
Claude SILVESTRE*

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 février 2023

001/2023 COMpte DE GESTION VILLE 2022

Le conseil à l'unanimité VOTE le compte de gestion VILLE 2022.

002/2023 COMpte ADMINISTRATIF VILLE 2022

Le conseil à l'unanimité VOTE le compte administratif VILLE 2022.

003/2023 AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil à l'unanimité DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 :

490 169.27€

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 130 000.00€

RESULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :

360 169.27€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :

94 345.91€

004/2023 DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 : SALLE DE MOTRICITÉ

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention DETR d'un montant de 156 405.89€ pour le projet de la salle de motricité.

005/2023 PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2022 POUR LE GYMNASME DU CALAVON PAR LA COMMUNE DE CABRIÈRES D'AVIGNON

Le conseil à l'unanimité VALIDE le montant de la participation de Lagnes, soit 7 178.99€.

006/2023 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE CAVEAUX DE L'EXTENSION DU CIMETIÈRE

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le choix de Terrassement TP Jérôme Vernier pour un montant de 18 860€ HT.

007/2023 CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LA PREVENTION SDIS 84

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la convention du SDIS 84.

Séance du 30 mars 2023

008/2023 VOTE DES TAXES 2023

Le conseil municipal à l'unanimité FIXE les taux pour la commune de LAGNES pour 2023 comme suit :

	Taux année N-1	Taux année en cours	Bases	Produit
FNB	50,13%	50,13%	171 400	85 923
FB	31,53%	31,53%	2 776 000	875 273
TH	9,02%	9,02%	796 298	71 826
			TOTAL	1 033 022

009/2023 VOTE DU BUDGET VILLE 2023

Le Conseil Municipal après avoir délibéré (4 contre) VOTE le budget primitif VILLE 2023 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : 1 305 555.53 €
- Recettes : 1 305 555.53 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 1 679 402.80 €
- Recettes 1 679 402.80 €

Pour un total du budget primitif de l'exercice 2023 de : 2 984 958.33€

010/2023 SUBVENTION GOÛTS ET COULEURS 2023

Le Conseil à l'unanimité VOTE une subvention d'un montant de 28 000 € à l'association "Goûts et Couleurs".

011/2023 DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2023 : SALLE DES ASSOCIATIONS

Le Conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention DSIL pour le projet de la salle des associations d'un montant de 92 700€.

012/2023 DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2023 : EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention DSIL pour le projet d'extension du Pôle Médical d'un montant de 37 800€.

013/2023 DEMANDE DE SUBVENTION FRAT 2023 : EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention FRAT 2023 pour le projet d'extension du Pôle Médical d'un montant de 94 500€.

014/2023 DEMANDE DE SUBVENTION FIPDR 2023 : MISE EN PLACE DE LA VIDÉOPROTECTION AU COMPLEXE SPORTIF

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour la mise en place de la vidéo protection au complexe sportif. Le montant prévisionnel du projet est de 8 991€ HT.

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention FIPDR 2023 auprès des services de l'Etat pour ce projet, d'un montant de 4 495,50€.

015/2023 APPEL A PROJETS DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE : ARCEAUX DE VELOS, DÉPÔT DU DOSSIER

Le Conseil à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une candidature dans le cadre de l'appel à projet 2023 "Arceaux vélos" afin de sécuriser le stationnement de vélos au complexe sportif et au pôle médical.

016/2023 TARIFICATION DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Le conseil à l'unanimité APPROUVE les nouvelles grilles tarifaires pour le cimetière et VALIDE le maintien de la répartition financière entre le CCAS et la commune.

017/2023 TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CHEMIN DE LA FOURMILIÈRE

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le devis de l'entreprise EIFFAGE pour la requalification de voirie pour un montant de 15 682.50€HT.

018/2023 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : CAFÉ DE LA FONTAINE 2023

Le conseil à l'unanimité APPROUVE de renouveler l'autorisation pour l'occupation temporaire du domaine public communal à des fins professionnelles au café de la fontaine et FIXE la redevance à 60 € pour la période du 1 er mars au 31 octobre 2023.

019/2023 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : AUBERGE DE LAGNES 2023

Le Conseil à l'unanimité ACCEPTE de louer du 1^{er} avril au 31 octobre 2023 à Monsieur CALTOT gérant de "L'Auberge de LAGNES" la place de la roue située rue de la République pour un montant de 460€/an.

020/2023 RÉVISION DES STATUTS DU PNR DU LUBERON

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon.

021/2023 DON EXCEPTIONNEL : SÉISME EN TURQUIE

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le montant de 150€.

Séance du 26 mai 2023

022/2023 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERTS

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention FONDS VERTS pour le projet de rénovation énergétique de 3 bâtiments publics.

023/2023 LANCEMENT EN MARCHE PUBLIC ADAPTE (MAPA) : PROJET EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Le Conseil à l'unanimité APPROUVE le lancement de l'appel d'offres de l'extension du pôle médical en procédure adaptée MAPA.

024/2023 NOUVEAU CIMETIÈRE : TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Monsieur le Maire informe son conseil que des contraintes géologiques contraignent à modifier le type de caveau. Cette modification entraîne une augmentation de 17 700 € HT pour finaliser le projet. Le conseil à l'unanimité APPROUVE le montant supplémentaire pour la réalisation des caveaux.

025/2023 PROJET IMPLANTATION D'UN RELAIS TÉLÉPHONIQUE

Il convient de signer un bail avec la Société TOTEM portant mise à disposition d'un emplacement de 28m² environ pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile sur la parcelle communale cadastrée Section C Parcelle 254, pour une durée de 12 ans renouvelable tacitement par période de 6 ans, pour un loyer annuel de 5 000 euros nets.

Le conseil (1 abstention) APPROUVE le projet d'implantation d'un relais téléphonique et AUTORISE le Maire à signer le bail avec la Société TOTEM.

026/2023 PROJET DE CRÉATION D'UNE POSTE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose à son conseil que pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, la Poste s'est engagée à maintenir un réseau dense en partenariat avec les communes. La Poste propose le passage de certains bureaux en agences postales à gestion communale en offrant les prestations postales courantes dans des conditions nouvelles, conformes aux dispositions prévues par la Loi.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la création d'une agence postale communale et AUTORISE le Maire à signer une convention.

027/2023 CONVENTION ACCEM 4 CIGALES MUTUALISÉE 2023

Le Conseil à l'unanimité APPROUVE la convention avec les FRANCAS pour l'organisation et le financement des vacances scolaires 2023, PRÉCISE que les dépenses sont inscrites au budget 2023 et APPROUVE les tarifs proposés.

028/2023 ADHÉSION A L'OBSERVATOIRE DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE PROVENCALES

Le Conseil à l'unanimité APPROUVE l'adhésion à l'observatoire de la langue et de la culture provençales et APPROUVE le montant de l'adhésion à 70€.

029/2023 FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT 2023

Il est proposé d'approuver les projets d'investissement et de solliciter le fonds de concours 2023 pour les projets suivants :

- travaux stade (grillage) 9 130€,
- extension du Pôle Médical 15 368€
- salle de Motricité 20 000€

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la proposition de répartition des fonds de concours pour l'exercice 2023 pour un montant total de 44 498€ en Investissement.

Séance du 6 juillet 2023

030/2023 DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL VILLE

Art. 0202 Chapitre 20 : -9000€ - Art. 204112 Chapitre 204 : +9000€.

031/2023 DEMANDE DE SUBVENTION FNADT EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention FNADT 2023 auprès des services de l'ETAT pour le projet d'extension du pôle médical.

032/2023 SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION LAGNES MUSIQUE FORMATION

Suite à un oubli dans l'annexe du budget primitif VILLE 2023, le conseil à l'unanimité DECIDE de verser une subvention de 200€ à l'association LAGNES MUSIQUE FORMATION.

033/2023 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION LOU PISTOU DE LAGNES

L'association LOU PISTOU DE LAGNES s'est créée en avril 2023 afin d'organiser la fête au Pistou. Il s'agit d'une nouvelle association lagnoise, lors du vote du budget VILLE, elle n'était pas encore créée.

Afin de lui permettre de débuter son évènement, le conseil à l'unanimité DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'association LOU PISTOU DE LAGNES.

034/2023 TARIFICATION DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Le conseil à l'unanimité APPROUVE les nouvelles grilles tarifaires pour le cimetière et VALIDE le maintien de la répartition financière entre le CCAS et la commune.

035/2023 PCAET CHARTE ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

En signant cette charte, la Commune de LAGNES s'engage à Contribuer au PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), Sensibiliser et communiquer sur la transition énergétique et écologique, Réduire l'empreinte carbone de son patrimoine et/ou de son activité, Favoriser une économie locale et circulaire, S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la Charte d'engagement des partenaires mise en oeuvre par la Commune sur la période 2022- 2028 et AUTORISE Le Maire à la signer avec le Syndicat mixte du SCOT du bassin de vie Cavaillon-Coustellet - l 'Isle sur la Sorgue.

036/2023 RAPPORT DE LA CLECT

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le rapport définitif de la CLECT du 27 juin 2023 tel que présenté en séance.

037/2023 VISITE DU SENAT – ENGAGEMENT DES FRAIS

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à engager des frais concernant la visite du Conseil Municipal des Enfants au Sénat à Paris.

038/2023 CRÉATION DU POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ÈRE} CLASSE

Il est exposé par le Maire qu'un agent titulaire de la collectivité peut bénéficier d'un avancement de grade, par le biais de l'avancement à l'ancienneté.

Le conseil à l'unanimité CREE un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, permanent, à temps complet au 01 septembre 2023 et INSCRIT ce poste au tableau des emplois.

039/2023 CRÉATION DU POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial compte tenu de la charge de travail croissante et du manque d'effectif au sein de l'équipe technique, le conseil à l'unanimité CREE à compter du 1er septembre 2023, un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial, et INSCRIT ce poste au tableau des emplois.

040/2023 TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil à l'unanimité DECIDE d'adopter le tableau des emplois tel que présenté qui prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2023.

Séance du 28 septembre 2023

041/2023 DÉCISION MODIFICATIVE 2 BUDGET PRINCIPAL VILLE

Art. 6411 Chapitre 12 : +45 000€ - Art. 6450 Chapitre 12 : +22 000€ - Art. 6588 Chapitre 65 : -67 000€.

042/2023 MAJORIZATION DE LA TAXE D'HABITATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le conseil à l'unanimité DECIDE de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

043/2023 DEMANDE DE PRÊT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre des travaux de l'extension du pôle médical, il convient de souscrire à un emprunt vu le montant global des travaux.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la proposition du prêt de la Caisse d'Epargne d'un montant de 120 000€ au taux de 3,6%.

044/2023 DEMANDE DE SUBVENTION RÉGION SUD : TRAVAUX EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services de la Région SUD pour le projet d'extension du pôle médical pour un montant de 62 986,52€.

045/2023 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION LES BCBG EN 4L

L'association les BCBG en 4L est une association lagnoise créée en juin 2023. Il s'agit de 2 jeunes femmes qui sont inscrites au 4L TROPHY.

Le conseil à l'unanimité DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 70 € à l'association.

046/2023 CONVENTION FINANCIÈRE DE PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2024 – 2027 DU GYMNAZ DU CALAVON

La convention a pour objectif de définir les modalités de participation des communes signataires au remboursement des charges supportées par la commune de Cabrières d'Avignon dans le cadre de la gestion des équipements sportifs du collège "Vallée du Calavon".

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la convention.

047/2023 CONVENTION TRAVAUX SYNDICAT DES EAUX DURANCE VENTOUX : PARTICIPATION FINANCIÈRE RÉFECTION DE VOIRIE

Le Syndicat des eaux Durance Ventoux a réalisé des travaux pour les canalisations de l'eau potable sur la rue des Remparts. La commune souhaite que des travaux de réfection de la voirie soit réalisés. Le syndicat s'engage à participer financièrement à ces travaux, vu son intervention sur la voirie. Une convention de participation financière doit être actée entre les deux collectivités.

Le conseil à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer la convention.

048/2023 DON EXCEPTIONNEL : SÉISME AU MAROC

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le montant de 150€ et APPROUVE que ce montant soit reversé via le FACECO.

049/2023 LANCEMENT DU MARCHÉ DE LA SALLE DE MOTRICITÉ ET SALLE DES ASSOCIATIONS

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le lancement de l'appel d'offres des travaux de la salle de motricité et salle des associations en procédure adaptée MAPA.

050/2023 DÉLÉGATION DE SIGNATURE - SERVITUDE ENEDIS

Dans le cadre de l'installation d'un poste de transformation de courant électrique AMEL 84062P3106, il convient de donner pouvoir au Maire de signer l'acte notarié et qu'il puisse déléguer à tout

collaborateur de Maître PAGES de signer en son nom.

Le conseil à l'unanimité DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer l'acte notarié concernant ce dossier et AUTORISE Monsieur le Maire à donner délégation aux clercs de l'Etude de Notaire PAGES.

051/2023 DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS ET ADHÉSION À LA MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL

Le conseil à l'unanimité DECIDE de désigner en qualité de référents déontologues des élus le collège mis en place par le Cdg84.

052/2023 FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2023

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) a pour objet d'attribuer des aides aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la participation de 200€.

053/2023 FONDS DE SOLIDARITÉ AU LOGEMENT 2023

Le Fonds de Solidarité pour le Logement permet aux personnes en difficulté d'accéder à un hébergement décent. Ce fonds est calculé en fonction du nombre d'habitants de la commune.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE le montant de 689,93€.

054/2023 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET LE RAPPORT D'ACTIVITE 2022 – SYNDICAT DURANCE VENTOUX

Le conseil à l'unanimité, après avoir pris connaissance du rapport annuel, APPROUVE le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et le rapport d'activité 2022.

055/2023 SIGNATURE DE L'AVENANT A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) devient le nouveau cadre contractuel de référence pluriannuel entre les CAF et les collectivités territoriales et vient remplacer les Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Elle conditionne les financements des "Bonus territoires" succédant aux prestations de service des CEJ. L'échelle intercommunale est privilégiée comme cadre de travail et de contractualisation.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE l'avenant à la convention Territoriale Globale CALMV 2021- 2025 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

Vie municipale



Séance du 9 novembre 2023

056/2023 AVENANT CONVENTION FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT 2023

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la nouvelle proposition de répartition des fonds de concours pour l'exercice 2023 et APPROUVE l'avenant de la convention.

057/2023 MAPA EXTENSION DU PÔLE MÉDICAL : ATTRIBUTION DES LOTS

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la décision de la commission, APPROUVE le choix des entreprises pour chacun des lots, APPROUVE le montant global du marché de 219 126,55€ HT.

058/2023 ASSURANCES CHOIX DES PRESTATAIRES : ATTRIBUTION DES LOTS

Le conseil à l'unanimité APPROUVE la décision de la commission, APPROUVE le choix des prestataires pour chacun des lots (dommage aux biens – Responsabilité civile – Flotte automobile – Cyber risques) et APPROUVE le montant global du marché de 15 401,26 € HT.

059/2023 PRIME DE FIN D'ANNÉE DES AGENTS COMMUNAUX 2023

Le conseil à l'unanimité DECIDE d'accorder à l'ensemble du personnel communal une prime de fin d'année qui sera incluse dans le traitement du mois de novembre et VALIDE le montant de 29 511€.

060/2023 RÉTROCESSION DE LA VOIRIE ET DES PARTIES COMMUNES DU LOTISSEMENT HAMEAU ST JOSEPH DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le conseil à l'unanimité ACCEPTE la rétrocéSSION de parcelles du lotissement "Hameau St Joseph" destinées à être intégrées dans la voirie communale selon stipulé dans l'acte notarié et DECIDE que la voirie du lotissement sera transférée dans le domaine public après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune.

061/2023 SIGNATURE DU CONTRAT DE CANAL N°2 DE CARPENTRAS – PERIODE 2022- 2027

Cette démarche a pour objectif de favoriser une approche concertée et participative de la gestion de la ressource en eau et des ouvrages en impliquant les acteurs ayant un lien avec le canal.

Le conseil à l'unanimité APPROUVE les termes du Contrat de Canal n°2 avec l'ensemble de ses documents constitutifs et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dit-contrat.

Claude SILVESTRE, Maire de LAGNES

et l'équipe municipale, convient la population à la

Cérémonie des vœux

le vendredi 19 janvier 2024 à partir de 18h30

Salle La Grange

Accès selon les conditions sanitaires en vigueur

Ouverture de l'Agence Postale communale

Avec l'évolution de la société et les changements d'habitudes qui en découlent (tels que communication par mails, sms, téléphone au lieu d'envoi de lettres, ou bien les achats en ligne livrés à domicile...), la fréquentation du bureau de poste était en baisse, et en toute logique, sa pérennité n'était plus garantie. Pour anticiper une fermeture semblant inéluctable, et soucieuse de ne pas laisser s'éteindre un service public, la municipalité s'est prononcée en faveur de la création d'une Agence Postale Communale. Il a été décidé de créer cette agence au sein même de la Mairie, pour faciliter le stationnement des usagers, et l'accès aux personnes à mobilité réduite.



L'accueil y est assuré depuis le 3 novembre par Chantal et Nadège, qui ont été accompagnées pour leurs débuts par Stéphane VALERY, venu leur offrir son expérience de chargé de clientèle à la Poste. La Poste a pris en charge la formation des agents, le matériel informatique, la vidéo-protection, le mobilier et le matériel nécessaire au fonctionnement de l'agence.

Les usagers pourront y effectuer leurs opérations courantes telles qu'affranchissements, dépôt et retrait de lettres, colis et envois recommandés, retrait et dépôt d'espèces sur compte CCP.

Un îlot numérique comprenant un ordinateur avec accès à internet et une imprimante/scanner en libre-service est à disposition du public ne disposant pas d'un équipement informatique personnel.

Cet équipement s'adresse à un public autonome dans les différents usages (ouvrir sa boîte mail, imprimer et scanner un document, faire une photocopie).

Les horaires d'ouverture de l'APC correspondent à ceux de la mairie, du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45.

La municipalité espère que ce nouveau service répondra entièrement aux attentes des lagnois.

Inauguration de l'Agence en présence du M. Jacques LAURENT (à gauche), Responsable de l'Evolution Du Maillage Territorial de la Poste

Canalisations d'eau Centre Bourg

Ce n'est pas la Commune mais le Syndicat des Eaux Durance Ventoux (SEDV), qui porte la compétence en matière de gestion de l'eau potable. Les conduites d'eau potable situés dans le village de Lagnes sont vieillissantes. Le SEDV investit dans leur renouvellement et leur renforcement.

Travaux terminés

Rue des remparts et rue du portail rouge : Le SEDV a renouvelé la conduite AEP en FDØ100 sur environ 140 ml avec la reprise de 15 branchements. Les travaux ont débuté début février et se sont terminés à la mi-avril.

Travaux programmés

Rue de la République : La conduite à renouveler est stratégique c'est pour cela que sa capacité est augmentée jusqu'au réservoir.

Ces travaux sont scindés en 2 phases.

La première est située sur la rue de la République au niveau de l'école jusqu'à l'intersection avec la rue des remparts, sur un linéaire de 270 ml en FDØ150, prévue en 2024. Ces travaux sont complexes au vu de leur situation, de l'encombrement important du sous-sol (nombreux concessionnaires et platanes) et de l'étroitesse d'une portion de la chaussée.

Rue du Bariot et chemin du réservoir :

La seconde phase est située à partir de l'intersection entre la rue de la République et la rue des remparts jusqu'au réservoir, sur un linéaire d'environ 350 ml en FDØ150, sera étudiée en 2024/2025.

Cette dernière partie est en cours d'études. Cependant quelques problématiques en ressortent notamment l'implantation inconnue d'un tunnel.

Travaux divers

Voirie

La commune de Lagnes en partenariat avec la commune de Robion a réalisé la réfection du chemin de la Fourmilière. L'entreprise EIFFAGE a fait les travaux pour un montant d'environ 15 700€ HT. Ces travaux permettent d'entretenir la voirie communale au fil des années.

Clôture du Stade

Afin de respecter les règles établies par la Fédération de Football Française (FFF) pour obtenir le classement du stade de Lagnes, la commune a réalisé des travaux de mise en sécurité du stade. Un grillage a été posé pour garantir le bon état de la pelouse et protéger le lieu de toutes intrusions.

Ecoles

Dans le cadre du Fonds verts, subvention accordée aux communes pour accélérer la transition écologique, notre commune bénéficie d'une aide de 50% pour des travaux de précarité énergétique.

A ce jour, les menuiseries de l'école maternelle et primaire ont été changées. Ces travaux permettront une meilleure isolation des bâtiments et un confort supplémentaire pour les élèves et les enseignants.

Réfection logement de la Poste

Suite au départ de la locataire du logement communal au-dessus de la Poste, la mairie a souhaité rafraîchir le logement et changer les menuiseries. Une entreprise est intervenue pour poser les nouvelles fenêtres ainsi que la porte d'entrée. Les agents municipaux ont refait les peintures.

Après quelques mois de travaux, le logement a retrouvé un nouveau locataire dans le courant de l'été.

Extension de la Maison Médicale

L'agrandissement d'une surface de 70m² du Pôle MÉDICAL offrira un espace plus confortable aux praticiens en place, notamment au cabinet de cardiologie.

L'espace accueil sera plus vaste et deux cabinets seront disponibles. Nous souhaitons que ce nouvel agencement encourage l'installation de nouveaux professionnels pour renforcer l'offre de santé sur la commune.

Le projet a été monté en concertation avec les médecins et infirmières déjà en exercice.

Le choix des entreprises a été fait courant novembre, les travaux ont débuté le 4 décembre 2023.

Le montant définitif global est de 219 126.55€ HT. La commune bénéficie de subvention de la part de l'Etat de 37 812€ (FNADT) et 61 758€ de la part de la Région SUD. Les travaux devraient être achevés dans le courant du premier trimestre 2023.



Modification du projet Salle de Motricité/Salle des Associations

Les prescriptions contraignantes émanant des Bâtiments de France engendrant un surcoût important pour la collectivité, le projet initial a dû être revu.

Le cabinet UNIC Architecture a élaboré tout au long de l'année 2023, le projet architectural et financier de la salle de motricité et salle des associations.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a su s'adapter aux contraintes budgétaires, tout en préservant les surfaces, les équipements intérieurs des deux salles, et l'espace de stationnement.

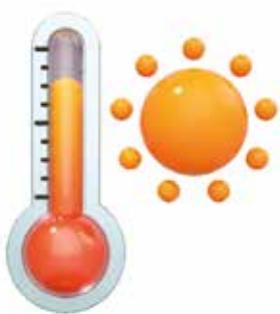
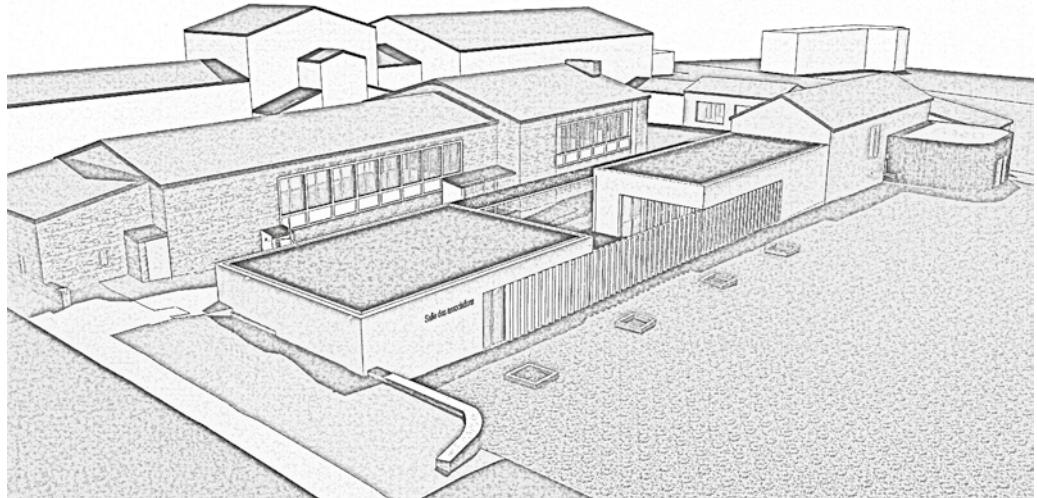
Les deux salles seront de plain-pied. L'espace de jeux pour enfants sera réorganisé, mais toujours accessible entre les deux bâtiments. Les arbres seront préservés.

Ce projet est l'occasion de restructurer complètement les sanitaires de l'école maternelle et de mettre toutes les classes aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le permis de construire a été accordé en fin d'année, le marché pour le choix des

entreprises sera lancé courant janvier 2024. A ce jour, la commune détient 115 200€ de la part du Département du Vaucluse pour la salle des associations et 84 430€ de la part de l'Etat (DETR) pour la salle de motricité. De nouvelles demandes de subvention seront réalisées pour finaliser le plan de financement.

Début des travaux prévu en juillet 2024.



Ventilateurs de plafond pour les écoles

Le changement climatique est un fait désormais partagé par tous, et avec lui viennent des températures estivales de plus en plus élevées.

Il s'avère difficile pour les écoliers et les enseignants de travailler dans de bonnes conditions lors des fortes chaleurs.

Au-delà de leur impact néfaste sur l'environnement (libération de la chaleur résiduelle dans l'atmosphère, émission de gaz à effet de serre, consommation électrique très élevée), les climatiseurs ne sont pas la réponse idéale pour rafraîchir les classes sur le plan de la santé des enfants (choc thermique, affections ORL).

L'installation de ventilateurs de plafond est une solution efficace et efficiente pour maintenir un climat agréable, sain et non bruyant.

La fonction d'inversion permettra d'utiliser le ventilateur aussi bien pendant les journées les plus froides que les plus chaudes. Selon la rotation des pales, il peut être utilisé en mode hiver ou en mode été. En hiver, lorsque l'air chaud a tendance à s'accumuler en haut des pièces, l'activation de la fonction inverse redistribue la chaleur de manière plus homogène, procurant ainsi une sensation de confort dans toute la salle de classe.

Les ventilateurs de plafond seront installés dans toutes les classes des écoles élémentaire et maternelle.

La municipalité réfléchit à équiper les cours d'écoles de brumisateurs pour rafraîchir les enfants pendant les journées les plus chaudes.

Projet antenne téléphonie mobile

Le 26 mai 2023, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'implantation d'un relais téléphonique à proximité du bassin l'Arrousaire. Un bail a été signé avec la Société TOTEM portant mise à disposition d'un emplacement de 28m² environ pour une durée de 12 ans. Le Dossier

d'Information Mairie (D.I.M.) à disposition en mairie à l'attention des habitants n'ayant soulevé aucune observation, une Déclaration Préalable a été déposée au service instructeur. L'édification de l'antenne aura lieu courant 2024.

Points d'apport volontaire enterrés

Afin de réduire l'impact visuel des conteneurs à ordures ménagères, la commune a sollicité la **Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse** pour la mise en place de nouveaux Points d'Apport Volontaire enterrés.

Le service Environnement de l'agglomération est chargé de procéder au listing des lieux propices à leur installation, et à la faisabilité technique.



Bornes de recharge électrique

AUTOMOBILES : C'est le Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV) qui est chargé de la réalisation du Schéma Directeur des Infrastructures

de Recharge de Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) à l'échelle départementale.

Pour aboutir à une offre de recharge ouverte au public cohérente pour les utilisateurs et répondant à leurs besoins, une analyse des zones blanches a été réalisée : une zone blanche est caractérisée par un éloignement de 30 kilomètres ou plus à vol d'oiseau du point de charge ouvert au public le plus proche.

L'analyse a montré qu'aucune zone blanche pour la recharge ouverte au public ne se trouvait sur le territoire, c'est-à-dire que n'importe quel conducteur se trouve à moins de 30 kilomètres d'un des points de recharge recensés dans la phase de Diagnostic.

Les lieux d'implantation des stations de recharge des véhicules électriques sont indiqués sur le site du syndicat : <https://sev84.fr/1149-2/>

Si aucune zone blanche n'a été identifiée sur le territoire, cela n'exclut néanmoins pas le fait que certains ménages pourront ressentir le besoin d'avoir une IRVE ouverte au public plus proche, notamment pour ceux ne bénéficiant pas de recharge à domicile. C'est la raison pour laquelle la commune de Lagnes a postulé auprès du SEV pour la mise en place d'une borne sur son territoire.

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE : la commune a sollicité l'Agglomération pour la mise en place de bornes de recharge et d'arceaux de stationnement.



Lagnes village fleuri

Depuis plusieurs années, Vaucluse Provence Attractivité organise, par délégation du Département, le concours départemental des Villes et Villages Fleuris.

Ce concours vise à récompenser et valoriser les efforts réalisés par les communes pour embellir leur cadre de vie selon leurs spécificités et dans le respect de l'environnement.

Visitée par le jury départemental le 30 juin, la commune a remporté le premier prix pour 2023 dans la catégorie des communes de 1000 à 3500 habitants.

Les communes récompensées peuvent ensuite, sur proposition du jury départemental, candidater à la 1^{re} Fleur décernée à l'échelon régional.

Pour atteindre cet objectif, le jury a formulé quelques suggestions, dont :

- **La valorisation du centre** village en incitant les habitants à faire pousser des plantes grimpantes sur les façades (exemple de Valréas), ce qui apporte confort et embellissement
- **La plantation d'un ou plusieurs arbres** place du Bataillet. L'aménagement de cet espace pourrait faire l'objet d'un projet participatif.

Merci au service des Espaces Verts et à l'association "Les Etourneaux passent à Lagnes" pour leur précieuse collaboration.

Environnement

Sobriété énergétique : agir ensemble pour répondre aux nécessaires économies d'énergie

Ces deux dernières années, les dépenses énergétiques des collectivités, comme celles des habitants, se sont envolées. Pour la commune de Lagnes, cela se traduit par une augmentation de 55,6 % par rapport à 2021.

Le 8 juillet 2023, le conseil municipal a signé la charte d'engagement dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un projet de développement durable porté localement au travers d'actions concrètes visant à :

- Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre
- S'adapter au changement climatique
- Réduire notre consommation d'énergie
- Produire plus d'énergie renouvelable

Ce plan d'actions s'applique sur le territoire du bassin de vie de Cavaillon – Coustellet – L'Isle-sur-la-Sorgue. Il est porté par le Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et implique l'ensemble des acteurs socio-économiques : intercommunalités, communes, entreprises, associations, habitants...

LA SOBRIETE ENERGETIQUE A LA MAISON

Chacun est invité à agir en adoptant quelques gestes simples pour limiter sa consommation d'énergie : régler le chauffage à 19° et le chauffe-eau à 55°, limiter la consommation d'eau chaude, éteindre les appareils en veille, etc.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

MaPrimeRénov' est une aide versée aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, et aux copropriétaires pour financer les dépenses liées à la **rénovation énergétique** d'une résidence, quel que soit le montant de leurs ressources.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour être éligibles.

Il s'agit d'une aide simple avec une demande facile en ligne.

<https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

Éclairage nocturne des bâtiments publics

Après l'éclairage public, la municipalité travaille, en concertation avec le syndicat d'électrification Vauclusien, au remplacement total des lampes classiques éclairant les bâtiments par des ampoules LED.





Agrandissement du bassin de l'Arrousaire

L'ASCO (Association Syndicale Constitués d'Office) du Canal de l'Isle est engagée depuis 1974 dans une politique de mise sous pression de ses réseaux et de modernisation de sa desserte.

Le secteur de l'Arrousaire désigne la plaine comprise entre Lagunes et l'Isle sur Sorgue, historiquement arrosée par le canal de l'Isle.

Le projet débute en 1986. La solution technique retenue est de créer une station de pompage qui prend l'eau directement dans le canal de l'Union pour alimenter un bassin de 15 000 m³ situé sur les hauteurs de Lagunes. Depuis ce bassin servant de château d'eau, il est alors possible de desservir un réseau alimentant environ 780 ha sous pression.



Dans un secteur essentiellement agricole et aujourd'hui dominé par l'arboriculture, le bassin et la station de pompage fonctionnaient parfois en limite de leurs capacités (fonctionnement des pompes 24h/24 et /ou vidange quasi complète du bassin). Des travaux de modernisation se sont alors imposés.

La "première" tranche de ces travaux ne démarra qu'en 2008-2009. La modernisation se poursuivra jusqu'à la tranche 9, finalisée en juin 2023. Le périmètre sous pression desservi par la station de pompage et le bassin de l'Arrousaire est aujourd'hui passé d'une superficie de 780 ha à une superficie de 1 450 ha environ. L'augmentation de la capacité du bassin détendra le fonctionnement de la station de pompage en période

d'arrosage antigel et permettra de garantir l'approvisionnement de tous les irrigants en période estivale.

A noter que l'intervention réalisée a consisté à doubler la capacité du bassin existant. Elle n'a pas conduit à prélever sur une ressource en eau en provenance d'un autre bassin-versant.

Le vendredi 9 juin actait officiellement la fin des longs travaux portés par l'ASCO du canal de l'Isle.

Comité Communal des Feux de Forêts

L'année 2023 a été marquée par une longue période de sécheresse, notamment en hiver et en début de printemps. Ce qui laissait présager le pire pour l'été. Une fin de printemps pluvieuse a permis de décaler quelque peu notre mission de surveillance des massifs forestiers, leur accès étant réglementé du 15 Juin au 15 Septembre.

Sur le Département de Vaucluse, près de 80 départs de feux de forêts ont été comptabilisés, pour plus de 60 hectares détruits, et 1151 feux de broussailles.

En ce qui concerne notre Comité Communal Feux de Forêts, nous avons effectué nos patrouilles sur 86 jours, en véhicule 4x4 et VTT, et parcouru 1600 kms environ.

4 nouveaux bénévoles nous ont rejoint cette saison : Gilles, Rémi, Robert, Serge pour étoffer le groupe. C'est donc une vingtaine de membres actifs du Comité, qui s'est relayé tout l'été pour surveiller nos massifs et renseigner les promeneurs.

Merci à Jean-Pierre LEROUX pour toutes ces années passées au sein du CCFF de LAGNES, et qui a décidé de mettre un terme à sa collaboration.

Si vous souhaitez rejoindre notre Comité local et participer à notre mission de surveillance, contactez la Mairie pour en connaître les modalités.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.





Le tri à la source des biodéchets : une obligation à compter du début de l'année 2024

La loi AGEC de 2020 pose **à compter du 1^{er} janvier 2024** l'obligation pour la population (particuliers et professionnels) de traiter séparément les biodéchets, tels que les déchets fermentescibles issus des jardins et de la cuisine. Il convient donc de ne plus les mêler aux ordures ménagères. Cette initiative offre de nombreux avantages, tant sur le plan écologique qu'économique. En effet, les déchets déposés dans les bacs d'ordures ménagères saturent ces derniers et restreignent l'accès pour tous les usagers. Qui plus est, ces déchets sont traités par incinération, procédé à la fois coûteux (pour le contribuable !) et nuisible pour l'environnement. Pour ce qui est des déchets verts de jardin, les habitants sont invités à les apporter en déchetterie. Il est bon de rappeler que la carte d'accès est gratuite et permet jusqu'à 24 dépôts annuels. Ces déchets sont récupérés par les agriculteurs locaux.

En ce qui concerne les restes de cuisine, qui représentent près du tiers de nos déchets quotidiens, le compostage s'impose comme une solution naturelle, écologique et économique.

LAGNES, commune pilote dans le cadre d'une expérimentation lancée par le SIRTOM, propose actuellement 3 composteurs collectifs :

- Place du Bataillet
- Rue des Remparts, en direction du cimetière
- Derrière l'école, à proximité de la place de la Liberté

L'association "Les Etourneaux passent à Lagnes", s'est portée volontaire pour accompagner les utilisateurs en leur apportant conseils et astuces, et prendre soin du compost.

Si vous souhaitez démarrer un projet de compostage collectif dans votre quartier ou lotissement, n'hésitez pas à les contacter :

contact.lepal@gmail.com.

Vous pouvez également vous renseigner auprès du SIRTOM :
Patrice BOUT - 06 98 93 67 47



Saviez-vous que le coût unitaire d'un composteur est de 80€ ?

Conscients de cet investissement et pour encourager la démarche écologique, le **SIRTOM et LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION** ont pris la décision de subventionner ce coût et **proposent des composteurs individuels à seulement 20€ pour les usagers du territoire.**

- **SIRTOM de la Région d'Apt** : 04 90 04 80 21 / contact@sirtom-apt.fr
- **CALMV** : téléchargez et remplissez le formulaire de demande d'un composteur sur le site de la CALMV, renvoyez-le à accueil@c-lmv.fr ou déposez-le à l'accueil de LMV Agglomération (315 avenue Saint Baldou à Cavaillon) accompagné du règlement. Un bon de retrait vous sera adressé.





Stop aux incivilités !

Beaucoup de lecteurs partageront certainement ce triste constat : les manquements aux règles de vie en société se vérifient dans notre quotidien, et contribuent, de diverses manières, à le détériorer.

DÉPÔTS SAUVAGES

Nous constatons trop souvent des dépôts d'encombrants et de poubelles au sol, à proximité des bacs de collecte comme des points d'apport volontaire. Ces actes d'incivilités ne sont pas anodins. Un premier dépôt attire souvent les suivants, générant des nuisances et des problèmes de salubrité publique. Ils nuisent également aux conditions de travail déjà difficiles des agents de collecte.

Les dépôts sauvages (ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts) sont, dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux. **Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5^{ème} classe tel que le prévoit l'article R 635-8 du Code Pénal (jusqu'à 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets).**



POUR UN VILLAGE PROPRE, QUELQUES MOUVEMENTS DE GYMNASTIQUE

PROPOSÉS PAR
Le Conseil Municipal des Enfants de Lagnes



CROTTE ALORS !

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Très négatives pour l'image de notre commune, les crottes de chiens sont aussi inacceptables en terme d'hygiène et de santé publique.

Pour interroger les propriétaires de chiens peu scrupuleux et les inciter à davantage de civisme, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont travaillé durant tout leur mandat à la mise en place de dispositifs urbains dédiés au ramassage des déjections canines.

Ils ont choisi de mettre en 3 lieux stratégiques des « totems à hygiène canine », équipés de sacs en liasse et d'un réceptacle anti-odeurs, et réalisé un visuel humoristique avec le soutien technique de M. PERNIX, graphiste.

N'hésitez pas à modifier le parcours de vos promenades journalières en fonction du dispositif le plus proche (place de la Fontaine, derrière le centre tertiaire, rue du cimetière) ... sinon prenez soin de toujours avoir sur vous un sac à crottes afin de respecter l'espace public mais aussi le travail des équipes des Services Techniques !

Pour rappel il est INTERDIT de laisser déambuler son chien seul. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.



Si vous laissez à vos semelles faites gaffe à elles



Conseil Municipal des enfants de Lagnes

Illustrations Jules M.

Le CCAS de Lagnes

Cette année, le CCAS s'est associé :

- Au "Secours Populaire" pour proposer aux jeunes lagnois une "chasse aux œufs" au théâtre du Pieï, puis une braderie sur la place de la Mairie. Et en fin d'année, par l'intermédiaire de la MSA, à la collecte de colis de Noël pour les déshérités, avec la participation de l'Association "Les Chemins du Patch". Un grand merci à toutes et tous !
- A la "Ligue contre le Cancer" et au "Dépistage du Cancer", en collaboration avec les Associations "Récréation Sportive de Lagnes" et "Groupe Cyclotouriste de Lagnes" pour "Octobre Rose". Ce fut un succès, merci à toutes et tous !



Actualité du CCAS :

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux "jeunes lagnois de plus de 60 ans..." des **activités gratuites** organisées par l'ASEPT-PACA et financées par la Conférence des financeurs (mutuelles...) :

• En 2023 "les gestes de premiers secours" (4 séances), "la nutrition" (5 séances), "la mémoire" (10 séances). Fin des activités le 30 juin 2023. De septembre à décembre, le CCAS a accueilli une jeune lagnoise qui, pour valider ses études de **Sophrologie**, a effectué son stage de fin d'étude en 12 séances hebdomadaires, à la grande satisfaction d'un groupe de lagnois.

• En 2024 sont proposées 12 séances "équilibre", 5 séances "bien être par le mouvement et la relaxation", 4 séances "mobilité seniors", 4 séances "cap bien-être" au cours du 1^{er} semestre.

• Puis en septembre seront proposés des "ateliers numériques" en 10 séances.

Par ailleurs, le CCAS vous propose de bénéficier gratuitement d'une formation de 2 heures aux

"Gestes Qui Sauvent" en début d'année 2024. Cette formation sera assurée par les Pompiers.

Pour toutes ces formations, pensez à vous inscrire rapidement !

Nous vous invitons à suivre **l'actualité du CCAS** en temps réel sur le site de la Mairie de Lagnes :

<https://www.lagnes.fr/>

Vous y trouverez aussi des renseignements utiles pour obtenir des aides.

Nous vous rappelons que le CCAS est là pour vous. C'est un service public et le Maire en est le Président. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui, en toute confidentialité, vous apportera une aide (aide alimentaire, aide au paiement de la cantine scolaire, des factures d'eau...) ou vous renseignera sur les démarches à effectuer.

Par ailleurs, le CCAS contacte régulièrement les personnes isolées les plus vulnérables, notamment en période de canicule (distribution de brumisateurs) ou de risque sanitaire.

Inscrivez-vous, ou inscrivez vos proches !

Nos coordonnées :

Par courrier : CCAS - Mairie de Lagnes
248, rue de la République - 84800 - LAGNES

Par mail : ccas@lagnes.fr

En prenant rendez-vous avec la Vice-Présidente du CCAS : Marie-Hélène CHAFAI : **04 90 20 30 19**.

COLIS DE NOËL DU CCAS

Courant décembre, le traditionnel colis de Noël offert par le CCAS a été distribué aux plus de 80 ans non imposables.

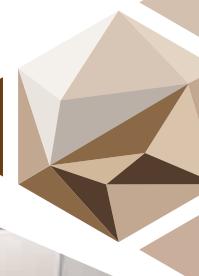


Spectacle de Noël pour les aînés

Tous les seniors de plus de 70 ans accompagnés de leur conjoint ont été invités le 13 décembre à la traditionnelle fête de Noël organisée par la municipalité. Au programme cette année un récital de chansons françaises (Delpech, Lama, Aznavour, Nougaro, Dassin...) a divertit environ 150 participants, qui ont ensuite pu apprécier le buffet varié dressé par l'équipe municipale.

Merci à M. CANDAU d'avoir mis à notre disposition la très belle salle du Théâtre du Moulin pour le spectacle et, pour le vin d'honneur, le grand espace de réception du château du domaine de BELAMBRA/MOUSQUETY.





Nicolas de Staël

2 manifestations ont été proposées à Lagnes en 2023 pour mettre à l'honneur ce peintre majeur du XXème siècle.

• **Le 21 janvier, la conférence “NICOLAS DE STAËL À 1000 VIBRATIONS”** animée par Marie-Hélène ADAM qui a guidé les participants dans les méandres de l'œuvre singulière et puissante de cet artiste, amoureux de la Provence, comme en témoigne AGRIGENTE, un ensemble d'huiles sur toile peintes par Nicolas de Staël entre 1953 et 1954 à Lagnes, à Ménerbes et alentour.

• **Le 4 août, une performance théâtralisée des correspondances de l'artiste, par Vanina DELANNOY, “SUR LES TRACES DE NICOLAS DE STAËL”.** Tout au long de sa vie, Nicolas de Staël a entretenu des relations épistolaires foisonnantes avec ses plus proches amis nous offrant ainsi en quelque sorte son autobiographie. Ce spectacle conçu autour d'une sélection de lettres a proposé au public une immersion intime dans la vie du peintre pour y découvrir son rapport au monde, à l'art et à sa peinture.



Clap de fin pour les Tréteaux de Lagnes

Engagée depuis 2008 dans la diffusion de spectacles vivants sur Lagnes et au-delà, Nicole Trinquart s'est attachée 15 ans durant à partager sa passion de la littérature et du théâtre en prouvant avec son équipe de bénévoles que l'on peut amener les grands spectacles en campagne, hors Avignon et hors période festivalière.

Depuis 2008, année durant laquelle la municipalité demande à Nicole de dynamiser l'action culturelle sur la commune, plus d'une centaine de spectacles ont été proposés par les Tréteaux de Lagnes. Des spectacles mettant en scène des textes exigeants mais accessibles, sur des thématiques variées, choisis avec soin par l'équipe grâce à la connaissance de Nicole du monde du théâtre. Son analyse fine, son intransigeance sur la qualité, lui ont permis avant l'heure de dénicher des pépites. Près de 10 spectacles programmés par les Tréteaux ont obtenu un Molière ! Au fil des années, le nombre de spectateurs n'a fait qu'augmenter. Un public fidèle, venu des communes voisines et même un peu plus éloignées, que l'équipe des Tréteaux est allée chercher physiquement sur les marchés, les halls de magasins... Un travail énorme qu'il fallait renouveler avant chaque spectacle, soit 6 à 8 fois par an. Le travail en valait la peine : entre 2017 et 2023, une moyenne de 2030 spectateurs ! Pour maîtriser la gestion financière de l'association, Nicole s'est montrée une âpre négociatrice avec les producteurs, les compagnies, les techniciens. Pour limiter les coûts elle accueillait gracieusement chez elle les compagnies avec beaucoup d'attention. Cette gestion très rigoureuse a été l'une des clés de la réussite des Tréteaux. Aujourd'hui, les Tréteaux de Lagnes baissent le rideau. Nous le regrettons mais savons combien il est difficile de mobiliser et fidéliser les bénévoles sur le long terme.

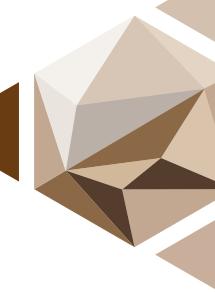
Mais les objectifs que s'était fixés Nicole en 2008 ont été atteints : amener le théâtre en milieu rural, séduire et fidéliser un public un peu éloigné des scènes urbaines, faire rayonner Lagnes !

Merci, et bonne route à toute l'équipe des Tréteaux.

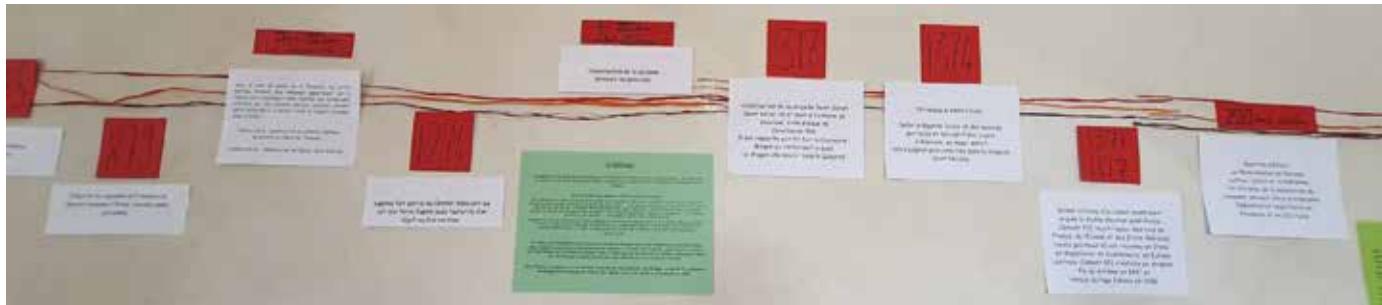


Culture et patrimoine

Journées du patrimoine



La municipalité remercie l'association "les Etourneaux passent à Lagnes" pour les deux installations qu'elle a proposées aux visiteurs, et qui leur ont permis d'écouter et découvrir l'HISTOIRE DE LAGNES depuis son origine (avec une magnifique frise chronologique réalisée d'après le livre de Jean LÈBRE), et de visionner "Il était une fois Lagnes - 1935/1945", TÉMOIGNAGE filmé de 8 lagnois ayant été enfants et adolescents à LAGNES pendant la guerre.



Médiathèque en réseau

Le réseau des médiathèques intercommunales compte aujourd'hui 12 bibliothèques et un point lecture. Les collections, qui représentent plus de 240 000 documents, sont partagées entre les sites de Cavailon (médiathèque centrale) et toutes les communes du territoire Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, transférables par navette.

Les médiathèques intercommunales proposent aussi de nombreux événements culturels tout au long de l'année, gratuits et accessibles à tous.

La médiathèque de Lagnes a proposé de nombreuses activités en 2023 :

- 21 janvier conférence "Nicolas de Staël"
- 17 février Après-midi "Jeux de société"
- 18 février Atelier d'écriture thème "La peur"
- 31 mars Atelier numérique "E-Identité"
- 13 mai Atelier de création d'un livre jardin - troc de confitures maison
- 23 juin et 22 septembre Conférence "Mix Sample"
- 23 septembre Atelier numérique "Créer son avatar"
- 8 novembre Atelier "jeux vidéo"
- 12 décembre Atelier numérique "Des cookies mais pas de Noël"

Expos-photos :

- 7 avril au 31 mai : Jardins partagés
- 2 mai / 30 juin : Fleurs du jardin et d'ailleurs
- 1^{er} au 29 septembre : A la découverte du Manga
- Jusqu'à fin janvier : Le Grand Site vu par ses habitants



Nouveau : Afin de faciliter et soutenir la pratique musicale amateur, le réseau propose depuis janvier 2023 le prêt d'instruments de musique : des guitares sèches, folk et électriques, des ukulélés, un cajón, une boîte à rythme, des claviers MIDI, une basse, avec accessoires et méthodes d'apprentissage...

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre médiathèque pour plus de renseignements !

Association A.V.E.C. "La Gare"



La Gare est un lieu de diffusion et de pratique culturelle, situé à Coustellet. Soutenue par LMV Agglomération, elle est gérée par l'Association A.V.E.C (Animation Vauclusienne Educative et Culturelle).

PÔLE MUSIQUES ACTUELLES

Outre la programmation et la diffusion d'artistes de notoriété locale, nationale et internationale, elle

soutient la création et la professionnalisation artistique d'artistes amateurs (accueil en Résidence, tremplins, scènes ouvertes, recherche de financements...).

PÔLE JEUNESSE ET FAMILLE

La Gare, c'est aussi des actions en faveur des jeunes : Point Information Jeunesse, accompagnement de projets, séjours etc.

Retrouvez l'agenda de La Gare : aveclagare.org

Enfance et jeunesse

Les écoles

En juin 2023, les enfants ont fait leurs adieux à leur directrice, Edith GIOCCANTI, qui était en poste depuis 17 ans à l'école élémentaire. **C'est Marion LIENS, anciennement directrice à l'école de Fontaine de Vaucluse, qui prend la relève avec beaucoup d'enthousiasme. Nous lui souhaitons la bienvenue !**

EFFECTIFS

L'école élémentaire est composée de 5 classes pour cette année scolaire 2023/2024, 114 élèves sont répartis comme suit :

Classe de Mme HENRI-BOURMALO : 13 élèves (CP)
Classe de Mme LUCAS : 22 élèves (CE1)
Classe de Mme LETOQUART : 27 élèves (CE2)
Classe de Mme COMPAN : 26 élèves (12 CM1 et 14 CM2)
Classe de Mme LIENS : 26 élèves (11 CM1 et 15 CM2)

L'école maternelle est composée de 3 classes pour cette année scolaire 2023/2024, 68 élèves sont répartis comme suit :

Classe de Mme CHABAL : 19 élèves (petite section)
Classe de Mme TEMPORIN : 24 élèves (17 moyenne section et 7 grande section)
Classe de Mme CUREL et Mme TITZ : 25 élèves (12 moyenne section et 13 grande section)
Les enseignantes sont assistées par trois ATSEM.
Le service de garderie municipale, réservé aux enfants dont les deux parents travaillent, demeure gratuit.

CONSEILS D'ÉCOLES

Parents élus au Conseil de l'Ecole Elémentaire :

Julie CHILAIN, Lucie LAQUET DESMOULINS, Laure NANNI MEISSONNIER, Cécile MOLLIEX, Cyndie NARDINI, Caroline REY.

Parents élus au Conseil de l'école Maternelle :

Pauline BARBIER, Cécile CLARETON, Anne ENTRESSANGLE RIVE, Anne-Claire FOUQUE, Noémie KECHID.

IMPORTANT !

Afin d'anticiper les inscriptions à l'école maternelle pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025, l'équipe enseignante souhaite dès à présent recenser les enfants nés en 2021.

Merci d'envoyer un mail à l'école : ce.0840979h@ac-aix-marseille.fr

Ou téléphoner à la mairie : 04 90 20 30 19

En précisant : les nom, prénom, date de naissance de l'enfant ainsi que les nom, prénom, numéro de téléphone et adresse, postale des parents



Noël des écoles

Le Père Noël, avec son attelage, est venu cette année encore gâter les enfants des deux écoles. Nouvelle démarche pour le goûter : aucun produit industriel, un minimum d'emballage ! Un goûter réalisé à 100% par Elodie, la cantinière de l'association "Goûts et Couleurs" et offert par la Mairie de Lagnes.

Actions Jeunesse

La commune a fait de l'action en direction des enfants une de ses priorités. L'accueil et l'animation des enfants (centres de loisirs) et des adolescents (La Gare de Coustellet) représentent pour la commune un budget annuel d'environ 30 000€, hors garderie scolaire. Cette dernière demeure gratuite pour les familles.

Pour l'aider dans ses actions en direction des jeunes, la commune peut s'appuyer sur les compétences d'une Coordinatrice CTG, Angélique VINCENT, qui a été recrutée par la CALMV en juin 2023 pour mener à bien la politique socio-éducative du territoire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins.

Une convention de partenariat entre la CAF, la MSA et la collectivité locale Luberon Monts de Vaucluse est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, etc.



Tous les champs d'interventions peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap.

Les communes de l'agglomération signataires sont Les Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède, mais également Lauris, Puget et Puyvert. Cette convention aide au financement des différents centres de loisirs, des séjours qui sont proposés tout au long de l'année et de l'accueil jeunes de la Gare (accueil de loisirs ouvert pour les 12-17 ans). En 2023, les animations en direction de la jeunesse ont encore été nombreuses. Dès 3 ans, chaque enfant a pu bénéficier des activités mises en place au sein de chacune des structures.

En 2024, il y a plusieurs perspectives de projets ; la semaine de la parentalité, le forum des associations, les cafés des parents à l'accueil jeunes la Gare à Maubec, projet d'un plan mercredi à Coustellet.

Enfance et jeunesse

Conseil Municipal des Enfants

CME 2022-2023

Une année riche pour le Conseil des enfants. Outre sa participation aux cérémonies commémoratives, le CME a entretenu cette année une **correspondance régulière avec 8 retraités de la commune**, qui s'est conclue en juin par un déjeuner en commun à la cantine pour un agréable moment d'échanges entre générations.

Il a travaillé durant tout son mandat à la **mise en place de dispositifs urbains** dédiés au ramassage des déjections canines. Le choix du matériel le plus approprié a été examiné, les lieux les plus adaptés ont été définis (voir article sur les incivilités).

Le point d'orgue de l'année aura été la visite du SENAT. Un long travail de préparation à cette visite a été réalisé en amont pour familiariser les enfants avec les institutions de la République, par le biais de débats et projections-vidéo.

Le voyage a eu lieu le 5 juillet. Après une ballade en bateau-mouche sur la Seine, le CME a été reçu par **Jean-Baptiste BLANC, Sénateur de Vaucluse**. Les enfants ont été invités à déjeuner avant la visite du Palais du Luxembourg. Ils ont eu la chance de rencontrer Olivier DUSSOPT, ministre du Travail. Ils ont pu admirer par la suite les décors fabuleux du Palais : salle des Conférences, salle du Livre d'Or, bibliothèque, et ont pu assister pendant 15 minutes aux débats passionnés des sénateurs dans l'hémicycle. L'occasion leur a été donnée aussi de rencontrer une équipe de journalistes de LCI.

Une journée qui restera à coup sûr gravée dans les mémoires !

NOUVEAU CONSEIL 2023-2024

Durant le mois d'octobre, les professions de foi de 26 candidats ont été affichées.

Comme à l'accoutumée, un véritable bureau de vote a été installé en mairie pour accueillir les 74 électeurs des CE2, CM1 et CM2.

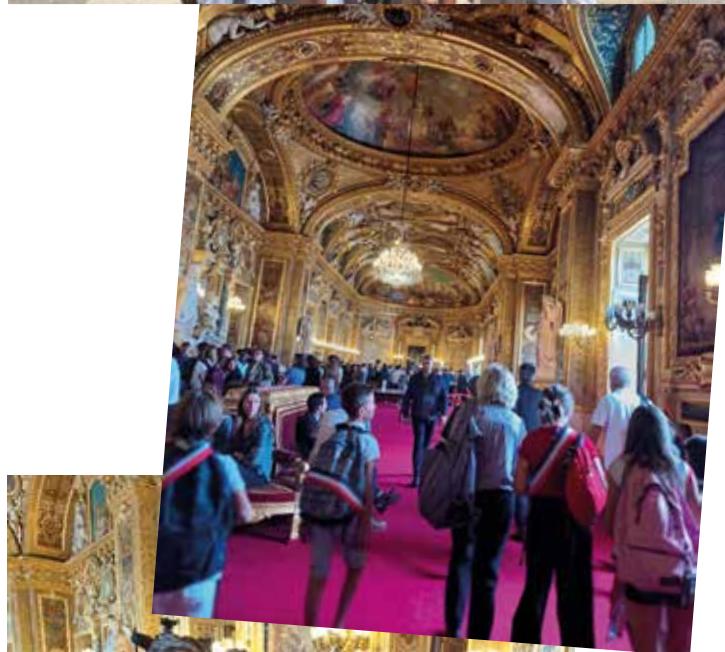
Après le dépouillement, les résultats sont tombés.

Ont été élus pour 1 an au Conseil Municipal d'Enfants : BAGNOL Lenzo, BOUGENAUX Chloé, BRAIZAT Mathilda, DEL COL Cyriel, DJIDJI Lina, LACOSTE Sacha, MARCUCCILLI César, MATTEI Romane.

Le conseil municipal des enfants a été officiellement installé le 11 novembre, après qu'il ait effectué sa toute première mission d'élu, sa participation à la Commémoration du 11 novembre.

Durant la cérémonie d'installation, le Maire leur a rappelé leur rôle et leurs devoirs, les enfants se sont vu remettre une cocarde, une carte d'élu et du matériel de travail.

Une nouvelle équipe motivée !



Terre de Jeux

Lagnes rejoint la communauté "Terre de Jeux 2024", un label qui met en valeur les territoires désireux d'intégrer davantage de sport dans la vie quotidienne de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques.

La commune participera à développer ses propres actions, qu'elle pourra labelliser "Terre de Jeux 2024", et pourra également participer aux actions proposées par le label, auxquelles les associations et les habitants seront associés.

Merci aux associations Calavon FC, Tennis Robion Lagnes, Groupe Cyclo Lagnes, Ramidojo, RunLagnes et Récréation sportive pour leur engagement à nos côtés.



Usage des équipements sportifs de l'aire de loisirs

Deux conventions ont été signées entre la mairie et les associations :

- "CALAVON FOOTBALL CLUB" et "LES VIEUX CRAMPONS DE LAGNES" pour l'usage du stade
- "ROBION LAGNES TENNIS CLUB" pour celui des tennis.

Les personnes intéressées par la pratique de ces sports sont invitées à se rapprocher des clubs.

Football : 04 90 71 96 43 - calavonfc84@gmail.com

Tennis : Sandrine SICAUD - 06 63 15 61 53

Mais parce que le goût de la pratique sportive s'apprend dès le plus jeune âge, **la commune accompagne la pratique du sport des enfants par la mise à disposition de ces équipements aux écoles.**

- 6 sessions de découverte du rugby ont été proposées aux CM1/CM2 en appui des enseignantes avec un éducateur sportif du BCI XV.
- 6 sessions de découverte du tennis vont quant à elles être proposées aux élèves de CP/CE1 en mars et avril 2024, animées par Nelson PARENT, éducateur sportif du ROBION-LAGNES TENNIS CLUB.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en **2008** doivent se faire recenser à 16 ans dans le courant du mois suivant leur anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Un Architecte Conseil se tient à la disposition du public en Mairie, une fois par mois, pour tous renseignements relatifs à l'Urbanisme.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.
Il est fortement conseillé à toutes les personnes qui souhaitent déposer une autorisation d'urbanisme de prendre rendez-vous avec l'architecte conseil dès le retrait des documents.

C'est la bonne méthode pour gagner du temps et éviter les demandes de pièces complémentaires de la part du service instructeur. Ce service est GRATUIT.

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Nommé par la cour d'appel de Nîmes, **M. Didier BOLLING**, Conciliateur de Justice, tient une permanence en mairie de 9h30 à 12h, tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois.

Il est chargé d'une mission de règlement amiable des petits litiges entre bailleurs et locataires, commerçants, voisins, ou relatifs au droit de la consommation

(téléphonie, eau, électricité, gaz, etc).

Il peut être saisi sur simple demande au secrétariat de mairie. Un dossier de conciliation devra être renseigné avant la prise de rendez-vous.

La prestation est bénévole et gratuite.

NOUVEAU CIMETIÈRE

Dans un souci de service rendu à l'égard des familles, la commune a décidé de procéder à la construction de caveaux d'avance, qu'elle peut proposer à la vente aux familles.

Tarifs

Il faudra ajouter à ces tarifs le coût de la concession terre nue cinquantenaire (700€).

Caveau nu sans monument 2 places : 2053€

Caveau nu sans monument 6 places : 2584€

Caveau nu sans monument 4/6 places semi-enterré : 2950€

Un tiers des montants perçus par la commune est reversé en faveur des actions sociales du CCAS.

(les prix pourront être revus en fonction du marché)

Plus de renseignements à l'accueil de la mairie ou par mail : **population@lagnes.fr**

Selon l'article 9 du règlement des cimetières de Lagnes (disponible sur le site de la commune), les concessions seront cédées à la suite et sans interruption dans les emplacements désignés par les agents de la commune.

VOS DEMARCHEES D'URBANISME EN LIGNE

Vous avez besoin de déposer une demande de permis de construire ou de démolir, une déclaration préalable de travaux ? Vous pouvez désormais effectuer ces démarches en ligne. Que vous soyez un particulier ou un professionnel, un guichet unique dématérialisé et personnalisé est à votre disposition pour faciliter le dépôt et le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme.

1/ Je me rends à l'adresse : <https://sve.sirap.fr/#/084062/>

Je crée un compte particulier sur le Portail Usager

2/ Je choisis mon formulaire, le complète et le valide en ligne

Choisissez votre demande d'autorisation

Remplissez votre demande

Ajoutez les pièces constitutives

Validez votre demande



3/ Je suis le traitement de ma demande et le téléservice m'accompagne à distance à tous moments

Suivez l'évolution de votre dossier.

Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier, s'il le souhaite.

PAR VOIE PAPIER

- Télécharger les formulaires sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- Déposer les dossiers complets à la mairie de la commune. Après enregistrement le dossier est envoyé au service ADS de la CA LMV.



BIENVENUE !

Roxane BRUNET a rejoint l'équipe du service technique depuis février 2023. Ses missions sont variées, elle fait des remplacements aux services des écoles selon les besoins, mais son activité principale est le service technique municipal.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle agent.

Etat civil

NAISSANCES

MARCUCCILLI Romie, Manon, Femmie le 30 janvier 2023

LANGELLO MANCEAU Noah, Fabien, Francis
le 04 février 2023

GAGNE Louis le 21 mai 2023

SERRAT Juliette, Violette, Mireille le 30 mai 2023

BROCARD NIEDZIOLKA Owen, François, Henri
le 06 juillet 2023

CARABAJAL Elio, Alain, Richard le 06 juillet 2023

RUEL Alba, Margot le 06 juillet 2023

KEMBA Iris, Denitsa le 16 septembre 2023

DJIDJI Élia, Cécile, Olivia le 07 novembre 2023

EYMARD Margot, Rosa, Line le 16 novembre 2023

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux nouveaux nés.

MARIAGES

MICHEL Yves, Marie, Charles et DARBAS Andrée
le 09 mai 2023

GASSIN Célia, Solange et DELAPORTE Solenne, Jane
le 03 juin 2023

DELATTRE Loïc, Jean-Marie, Jean et SEULIN Valérie,
Angélique le 10 juin 2023

VINCENT Adrien, Benoît, Georges et DALMASSO Mélanie,
Françoise, Patricia le 17 juin 2023

PEYROT Romain, Martial, Charles et GONTIER Aurélie,
Christine, Roberte le 07 juillet 2023

BRASSE Bruno, Laurent, Michel et JORY Delphine,
Aurore, Lydiane le 19 août 2023

GRAFF Emmanuel, Luc et FRATINI Coralie, Isabelle,
Angélique le 06 octobre 2023

TAHRI Yassine et HAMDANI Sophia le 25 novembre 2023

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

SUAIRE Stéphane, Alexandre, Félix
le 10 janvier 2023, 50 ans

PEURIERE née TOUZERY Marie, Noëlle, Henriette
le 21 janvier 2023, 80 ans

DENIS Alain, Pierre, Julien le 30 janvier 2023, 67 ans

CHIDEKH Youcef le 03 février 2023, 86 ans

CAPRON née COLMAR Albertine, Gabrielle, Victoria
le 10 février 2023, 95 ans

BASILIO Paul, René le 24 février 2023, 95 ans

DUPRÉ Michel, Claude, Émile le 30 mars 2023, 87 ans

LOZANO Firmin, Émile le 18 avril 2023, 85 ans

BAILLE née TISSOT Annick, Andrée, Françoise
le 26 avril 2023, 62 ans

HELMER née BONNET Huguette, Elise, Emilienne
le 14 juillet 2023, 83 ans

LE DOUAREC Justine, Apolline, Jeanne
le 06 août 2023, 17 ans

GHIGLIONDA née SALINAS Raphaële, Dolorès
le 15 août 2023, 92 ans

BARRUOL née ONDE Maryse le 17 août 2023, 82 ans

RONCERET Marcel, Gaston le 20 août 2023, 91 ans

KAMMERER Jean-Pierre, Antoine
le 21 août 2023, 88 ans

SUDRE Isabelle, Christiane, Hélène
le 26 août 2023, 49 ans

DESTOMBES Jean, Daniel, Ghislain
le 30 août 2023, 86 ans

DUPRÉ née BARBIER Jacqueline, Georgette
le 09 septembre 2023, 81 ans

EYMARD née JAUBERT Camille, Lucienne, Eugénie
le 05 décembre 2023, 78 ans

Sincères condoléances aux familles.

La vie associative

La municipalité s'efforce de mettre en avant les actualités et les richesses de ses associations en leur dédiant une portion significative des pages de chaque publication municipale.

Ces associations jouent un rôle essentiel dans la vie de la commune et contribuent considérablement à son dynamisme.

Merci à tous les bénévoles pour tout ce temps, cette énergie et ces compétences mis au service de l'intérêt collectif.

Académie de dessin

L'association Académie de Dessin de Lagnes a été créée il y a 21 ans à l'initiative de Lagnois pour permettre à tous les amoureux du dessin de s'essayer ou bien d'approfondir cette technique d'après modèles vivants. La représentation de la réalité du corps nu n'est pas chose facile, elle peut demander des heures de travail ou être résumée en quatre coups de crayon.

Rien de plus naturel pour les participants que le respect des modèles à qui l'on doit beaucoup et à qui l'on apporte tout autant. L'échange se fait en silence pendant les poses et aussi en discussions au moment de la pause...café... L'atelier "modèle vivant" se déroule le vendredi matin, de 9h à 12h, dans la salle d'exposition de la mairie. Pas d'enseignement, libre à vous d'utiliser votre propre technique (crayons, pastels, fusain, sanguines, aquarelle, acrylique) et de faire valoir votre vision du modèle, seul l'exercice répété peut permettre d'acquérir les connaissances anatomiques souhaitées ou le coup de crayon qui en dit long. La découverte des différents points de vues et interprétations de chacun est un riche enseignement. Les poses courtes, 3 à 5 minutes pour des croquis rapides alternent avec des poses longues, jusqu'à 30 minutes pour affiner et entrer dans les détails.

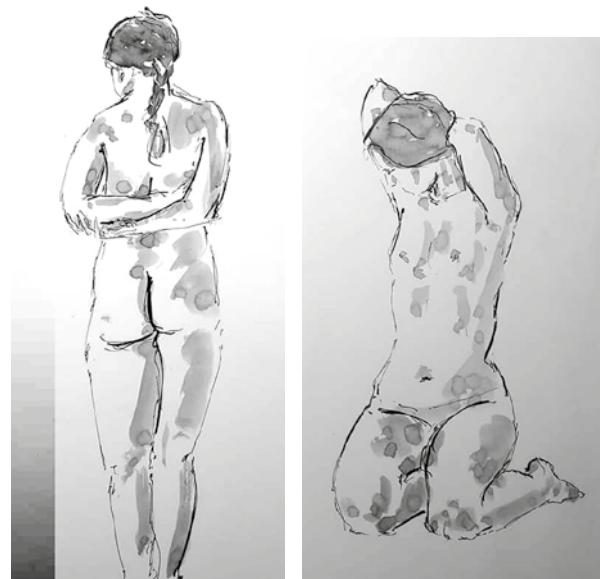
Un atelier d'aquarelle a été créé quelques années après celui de modèles vivants. Il est animé par Alain Rolland aussi président de l'association et qui pratique l'aquarelle depuis bientôt 30 ans. Cet atelier d'aquarelle a lieu les vendredi après midi, de 14h à 17h, dans la salle "La Grange". Il s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux confirmés. Des sujets sont proposés, et chacun est libre d'interpréter celui choisi individuellement ou en commun, avec conseils et astuces à l'appui. Comme pour le modèle vivant la vision de chacun est un enrichissement pour tous.

Que ce soit pour le modèle vivant ou l'aquarelle il ne faut pas hésiter à venir faire un essai en sachant qu'il y a un début à tout et que le renouvellement fait du bien à tous. Nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre association Lagnoise des membres des communes environnantes.

Si vous avez des questions où des suggestions n'hésitez pas à nous en faire part.

Bonne et heureuse année 2024

Contact : Alain Rolland,
04 90 20 27 98



La vie associative



Bénévolure

Petit rappel: l'association recueille des livres d'occasion et les revend à petits prix.

Tous les bénéfices vont aux deux écoles de Lagnes, après déduction et paiement de l'assurance et des frais de compte.

Toujours fidèle à son engagement, l'association s'efforce d'assurer deux ventes de livres d'occasion par an. C'est ainsi que nous avons pu vendre en mars et octobre 2023. **De bonnes recettes** nous ont permis de penser que les livres et la lecture en général sont encore prisés du public.

Nous avons une **immense reconnaissance** à la municipalité, qui nous "prête" deux ou trois employés pour le portage des caisses de livres avant la vente, et après elle. Nous avons à cette heure plus de **quatre-vingt-dix caisses** à installer ! Gros travail.

Cette année, si les ventes ont été fructueuses, nous avons un peu souffert du manque de bénévoles.

Quelques-uns ont quitté l'association, et ils sont tout à fait excusés, d'autres n'ont plus les moyens physiques d'assurer leur "service", d'autres encore sont absents pendant les événements-clés.

Tous ont fait leur part dans le passé et nous leur sommes reconnaissants.

Nous serons très heureux d'accueillir de nouvelles personnes, au moins pour l'aide à l'installation des livres en salles et la vente de ces derniers.

Pour conclure, nous adressons tous nos remerciements à :

La Mairie qui nous ouvre la salle des Fêtes, nous accorde l'aide solide et efficace d' employés sympathiques et dévoués, nous a également aménagé un box sous les locaux municipaux;

Les donateurs de livres, généreux (certains livres sont à l'état neuf), qui oeuvrent pour les écoles de cette manière;

Les acheteurs, toujours plus nombreux, qui s'informent sur "Vide-grenier.org" des prochaines ventes.

Les bénévoles, petite équipe discrète (je cite notre amie journaliste Geneviève Rachex), qui ne veulent pas lâcher cette activité, pour tout ce qu'elle a de positif dans la relation aux personnes;

Et, pour terminer, monsieur **Gabriel Bonneuil**, qui nous a fourni en caisses (j'ai dit quatre-vingt-dix!) gratuitement sans qui nous aurions encore à ranger piteusement nos trésors de lecture dans des cartons de toutes sortes, qui ne durent pas même une saison.

A tous et à toutes, une bonne année 2024.

La présidente, Claire MICHEL



Fenêtre sur...

Avis à la population !!!

L'association Fenêtres sur ... a tenu une Assemblée Générale extraordinaire le 11 Novembre 2023 pour renouveler son bureau.

Durant plusieurs années l'association a proposé des spectacles de théâtre d'objets et de marionnettes auprès du jeune public, en partenariat avec la médiathèque et des ateliers de création de spectacles avec les enfants de l'école de Lagnes.

Fenêtres sur... s'ouvre sur de nouveaux projets et compagnonnages à Lagnes et de par les villages alentours :

- un spectacle autour d'un conte japonais : Urashima Tarô.
- un stage d'initiation à la marionnette destiné aux enfants pendant les vacances de Pâques, animé par Marie-Elise Rimand.
- des lectures mises en espace
- des ateliers /spectacles sensoriels.

A bientôt !

Pour tout renseignement contacter : Marie-Elise Rimand - Tél. 06 87 06 64 14

La vie associative

Les chemins du Patch

Les adhérents ont repris leurs activités en septembre 2023 dans la salle "La Grange". Nous vous accueillerons avec plaisir tous les jeudis après-midi de 14 à 17 h et en journée continue le dernier jeudi du mois. A cette occasion nous partageons le repas de midi et nous fêtons les anniversaires du mois par un petit goûter. Nous avons aussi un groupe qui se réunit les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois dans la petite salle de réunion.

N'hésitez à venir nous rencontrer !!!!

La Présidente, Mme DARBAS-MICHEL et toute notre équipe.



Club cyclotourisme lagnois

Comme toutes les années depuis 32 ans nous commençons avec la randonnée du Mur de la Peste avec toujours autant de succès. GRAND MERCI à tous les bénévoles et aux associations lagnoises.

La 33^{ème} édition aura lieu le DIMANCHE 21 JANVIER 2024

4 nouveaux parcours VTT et 1 pédestre.

INSCRIPTION EN LIGNE sur :

sports'Nconnect fortement recommandée.

Toujours 3 ravitos, avec les produits de nos commerces lagnois et de la région. Encore un grand merci à nos bénévoles et aux associations lagnoises qui répondent toujours présents.

ECOLE VTT

Celle-ci accueille des jeunes de 9 à 18 ans, ils sont encadrés par nos bénévoles diplômés par notre fédération (FFVELO) et des papas. Les sorties ont lieu tous les samedis, suivant un calendrier de 14h à 17h elles se terminent avec un goûter. Nous faisons aussi des sorties à la journée, des sorties nocturnes et des challenges.

En AVRIL 2023, nous avons accueilli 3 écoles VTT de Lorraine, 60 jeunes à qui nous avons fait découvrir la rudesse de nos sentiers. Ils ont trouvé qu'il y avait beaucoup de cailloux et surtout pas de BOUE !!!!!!

JUIN 2023

Grande fête au club pour ses 50 ans.

Le matin : 1 rando route, 1 rando VTT et 1 rando pédestre. Celles-ci ont fini à l'aire de loisir où le repas attendait tous nos invités (150 personnes)

Pour tout renseignement contact : Cécile : 04 90 20 27 66

OCTOBRE 2023

Notre association s'est jointe à la mairie et à l'association Récréation sportive pour Octobre Rose en proposant 2 ballades VTT. 41 cyclistes ont répondu présent !

Tous les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2024. Qu'elle vous apporte Joie, Bonheur, Santé à vous et votre famille.





Association RAMIDOJO JUDO/JUJITSU/TAÏSO

Cette saison démarre très bien avec déjà une très forte augmentation de judokas motivés...

Samuel Rigoulot termine 2^{ème} du championnat départemental dans la catégorie minime et se qualifie pour les phases régionales au mois de février.

Les plus petits ont également eu de bons classements avec Rose, Luccio, Hamza, Leo, Thomas, Hugo, Jack, Louisa, Elise, Naïa, Jordan, Leon, Marius, Gabin, Axel, Alban, Emma, Ethan, Rayan. **Ils sont tous montés sur les marches du podium à Barbentane.**

Puis Naïla, Louisa, Attilo, Rose, Santino, Gabriel, Artur, Samuel, Ethan, Naïa, Axel, Basile, Yanis, Rayan, Gabin, Victor, Jordan, Leon, Alban, Marius, Mathis, Matt, Emma, Hugo, Leo, Jack, Alexandre, Luccio. **Ils sont tous montés sur les marches du podium à Goult et le club se classe 1^{er}.**

Le goûter de Noël a eu lieu avec la venue **HO HO HO du Père Noël**

Bientôt nous vous informerons pour de nouveaux résultats et le club fêtera également ses 20 ans à LAGNES.

A bientôt pour de nouveaux résultats.

Le comité directeur Association RAMIDOJO

JUDO la voie de la souplesse (pour tous)

JUJITSU le self-défense (Femmes / Hommes)

TAÏSO La gymnastique et les étirements

HORAIRES

Le Mardi à la salle La Grange de LAGNES

17h30 à 18h30 : 3/5 ans

18h30 à 19h30 : 6/13 ans

19h30 à 21h00 : ados et adultes

Pour toute information complémentaire nous contacter au : **06 33 42 20 62 ou par mail ramidojo@aol.com**



La vie associative

Lagnes danse

Une année encore bien remplie pour nous ! Mais tellement valorisante !

L'engagement bénévole n'est pas facile à vivre tous les jours, mais il est une source de bonheur... En donnant, on reçoit de la joie, de l'amitié, de la gratitude parfois, ou seulement un sourire qui fait du bien. Les petits soucis sont remis à leur place, la déprime entre parenthèses. Merci à vous tous qui nous aidez dans cette belle aventure ! Le bureau de Lagnes danse, amis, élèves, mairie de Lagnes...

L'association Lagnes Danse vous propose des cours les lundis et jeudis soir : salsa, bachata, danse de salon, kizomba , rock, tango, passo, danses en ligne... Des cours accessibles à tous, débutants et différents niveaux d'enseignement.

Besoin d'inspiration, de vous évader un peu, de rêver ? Venez nous voir ! Et surtout danser avec nous !

Nous proposons différentes manifestations ouvertes à tous :

Des auberges espagnoles, des soirées dansantes à petits prix avec boissons softs offertes, ainsi que des soirées en plein air en été, à Lagnes et alentour, toutes animées de main de maître par notre DJ 'El Conquistador'.

On attendait avec hâte notre rentrée de septembre qui grâce au travail fructueux de communication et de préparation de nos bénévoles, fut plus que réussie avec beaucoup d'élèves.

Nos professeurs Frank et Danièle Laffont ainsi que Virginia étaient enchantés. Les cours ont repris dans la bonne humeur comme chaque année.

Nous avons commencé la saison par notre **soirée HALLOWEEN** qui a eu cette année encore un très grand succès (nous nous sommes retrouvés complets assez vite). Tous petits et grands monstres, sorcières et autres étaient au rendez-vous, et nous avons eu deux gagnants pour le concours du plus beau costume !

Nous sommes intervenus en maison de retraite pour le plus



grand bonheur de nos ainés et sommes intervenus dans des pièces de théâtre, comédies musicales, salons de mariages, animations de kermesses et autres spectacles.

En fin d'année, nous avons mis toute notre énergie au service du Téléthon en proposant une vente de bonbons et tickets de tombola habillés en clowns devant les écoles de Lagnes, puis proposé un spectacle/repas dansant, avec orchestre, chorale...

Toute cette mobilisation a permis de récolter la somme de 2552 euros !

Au nom des malades, merci à toutes les personnes qui se mobilisent avec nous !

En décembre a eu lieu notre traditionnelle **soirée pratique de danse** animée par notre DJ EL Conquistador aux couleurs de Noël, sous forme d'auberge espagnole.

En janvier, nous vous proposerons une **soirée toutes danses** "paillettes", animée par notre Conquistador.

En février, ce sera notre magnifique **repas et soirée Saint Valentin** animée par l'orchestre Aix Music où vous pourrez déclarer votre flamme à votre amoureux ou amoureuse dans une ambiance magique.

En mars, nous participerons au **Carnaval de Lagnes**.

En avril, ce sera notre **soirée Fideua** animée par Franck et Danièle Laffont avec un décor aux couleurs de l'Espagne Olé !!

En mai, une belle **soirée toutes danses** animée par notre DJ El Conquistador

Suivez notre actualité sur les réseaux !

Merci à nos amis danseurs et élèves pour leur fidélité, aux Lagnois pour le bon accueil qu'ils nous réservent lors de nos animations et à la municipalité pour l'aide logistique qu'elle nous apporte. Sans oublier bien sûr tous nos bénévoles, du bureau et autres, sans eux toute cette belle aventure serait impossible ! MERCI !

**Bonnes fêtes à tous !!! Et n'oubliez pas...
Lorsqu'on danse, on ne peut pas juger, on ne peut pas haïr, on ne peut nous séparer de la vie. On peut seulement être heureux et complet.**

**Contact : 06 84 00 26 80
lagnes.danse@hotmail.fr
<https://www.facebook.com/LagnesDanse/>**

Run Lagnes

RunLagnes aura à nouveau lieu le week-end de Pâques ! Ne faut-il pas courir pour mériter son chocolat ?

RDV : SAMEDI 30 MARS 2023 POUR LA 7ÈME ÉDITION DE RUNLAGNES !

En 2024 nous garderons les trois mêmes parcours adultes existants, ainsi que les trois parcours enfants :

- **Le SkyLagnes**, un parcours de 24km avec 1350m de dénivelé
- **Le RockLagnes**, un parcours de 16km avec 850m de dénivelé
- **Le FunLagnes**, un parcours de 9km avec 400m de dénivelé
- **KidsLagnes**, trois parcours différents pour les enfants de 0 à 15 ans

L'événement aura lieu sur la place de la Mairie, d'où partiront et arriveront toutes les courses.
Nous aurons besoin de bénévoles en amont et le jour de l'événement, donc n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous voulez donner un coup de main, ou vous inscrire sur le site de la course.

Informations et inscriptions sur le site : www.runlagnes.com

Andy SYMONDS, Trail Vaucluse

Calavon FC

Une nouvelle saison pour le Calavon FC, avec toujours la même envie pour les dirigeants et éducateurs d'apporter aux petits et aux plus grands de la joie et des sourires sur les terrains.

Et c'est avec un grand plaisir que le club est de retour sur la pelouse du stade municipal, nos équipes seniors et U16 s'entraînent le soir, et nos jeunes U15/U16 jouent le dimanche matin leurs matchs de championnat.

Cette année 2023 a été l'occasion pour le club d'organiser un repas à la fête votive et de participer à la journée Terres de Jeux notamment.

C'est avec un grand plaisir que nous participons régulièrement à la vie de la commune.

Le Calavon FC vous souhaite une bonne année 2024 et espère vous voir un dimanche matin à l'aire de loisirs pour discuter devant un match de nos jeunes joueurs.

Événement à venir :

Loto à la salle des fêtes le samedi 3 février.



Foyer 3ème âge Li Bon Vivent

C'est dans la bonne humeur que nos adhérents se retrouvent à la salle LA GRANGE, tous les lundis après-midi pour un loto suivi de jeux de société et d'un goûter accompagné d'une boisson chaude ou fraîche.

Une fois par mois nous organisons un repas traiteur pour un moment de convivialité et la joie de se retrouver pour passer une agréable journée.

Venez nombreux nous rejoindre.

La Présidente : Lucette AUDIBERT

La vie associative



Les Zicos lagnois (Association Musical Lagnes)

2023 fut l'année du changement pour notre groupe. En effet, après quelques départs de musiciens et l'arrivée de nouveaux participants, nous sommes enfin au complet! Malgré tout, nous avons tout de même fait quelques représentations, notamment à Belambra ainsi qu'à Lagnes pour les Vieux Vergers. Et pour aborder l'année 2024 avec notre nouvelle formation, nous avons eu le plaisir de participer au Téléthon organisé par "Lagnes Danse" le 2 décembre 2023.

Musical Lagnes vous souhaite une excellente année 2024.

Christian Brunet, Président



Lagnes musique formation

Créé en 2021, l'ensemble vocal A CAPPELLA'gnes est une chorale d'adultes amateurs répartis en quatre pupitres. Dans une ambiance toute aussi conviviale que studieuse, les répétitions s'articulent autour du travail de la voix, du rythme... Elles se déroulent tous les jeudis de 18h à 20h dans une salle mise à disposition par la Mairie de LAGNES

Son répertoire varié et renouvelé chaque année comporte des chants de tous styles, de tous pays, de toutes les époques.

A CAPPELLA'gnes était présent au Téléthon 2023 et participe à des rencontres de chorales dont la prochaine édition se déroulera salle LA GRANGE à LAGNES le vendredi 31 mai 2024.

A CAPPELLA'gnes vous souhaite une très bonne année 2024

Renseignements : 06 51 04 45 71 / 06 59 00 58 51

Récréation Sportive de Lagnes

Les cours ont repris pour une nouvelle année, gym douce, yoga, gym pilates. On s'entretient, on bouge, on se détend !

En plus des cours, en juin, l'association a organisé une sortie à la grotte Cosquer, à Marseille. Nous avons aussi fêté l'anniversaire d'Ursula MOUSSET, qui depuis de nombreuses années anime bénévolement les cours de gym.

Le solde en caisse au 1^{er} septembre est de 1809,02€.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le jeudi 7 décembre à 10h30 après le cours de yoga, une réunion importante : le bureau a été renouvelé. Danielle SARNETTE et Robert MAYOUX après de longues années de dévouement, ont quitté l'une la présidence, et l'autre le poste de trésorier.

Le nouveau bureau se compose ainsi : présidente, Françoise CROSET ; secrétaire, Anne LECONTE ; secrétaires adjointes, Hélène TRAVERSO et Isabelle HALLÉ ; trésorière, Claudine TOUBOUL ; trésorière adjointe, Maryvonne MIRAS.

Les projets pour l'année 2023/2024 sont à finaliser : repas de galette des rois le 13 janvier, sortie pour la cueillette des salades des champs, excursion d'une journée en juin...

Un moment festif lors de l'anniversaire d'Ursula MOUSSET, notre animatrice des cours de gym.





La Coinche Lagnoise

La reprise des concours a eu lieu le 4 octobre 2023.

L'assemblée générale s'est tenue le 11 octobre 2023 à la salle la grange en présence de Mr le Maire.

Le bureau se compose du président Mr CLARETON Patrice, Vice-Président M. CORTASSE Guy, Secrétaire Mme PIZON Sandie, Secrétaire M. JOUFFRET Pascal et Trésorier M. OSSELAER Sébastien. Deux démissions ont eu lieu, M. ARNOUX et M. PEZIERE.

Les concours des festivités ont connu un grand succès avec plus de 45 équipes.

L'association compte à ce jour 90 adhérents.

Une fois par mois un repas a lieu à la Brasserie le Monde à sa Porte.

Le mercredi 20 décembre l'habituelle concours à la mêlée suivie d'un buffet avec apéritif clôture l'année 2023.

En 2024 un repas par mois est programmé, La clôture se fera au mois de mai 2024.

Cordialement, M. CLARETON Patrice



Lou Pistou de Lagnes

Cette année 2023 fut pour nous le début d'une grande et belle aventure.

En effet, nous avons pris la décision de créer l'association "LOU PISTOU DE LAGNES", afin d'offrir aux lagnois un moment de partage autour de cette tradition provençale qu'est la soupe au pistou, qu'il nous tenait à cœur de faire perdurer. Le défi s'annonçait compliqué car nous sommes partis de zéro et avec un minimum de temps pour préparer cette fête.

Mais grâce au soutien de la commune et à la mobilisation des lagnois, le projet a pu être lancé.

Nous avons constitué le bureau avec Carole, la présidente, Nathalie la vice-présidente, Magali la trésorière et Aurélie la secrétaire. Corinne s'est gentiment proposée pour préparer la soupe au pistou. Beaucoup de bénévoles se sont joints à nous, ce qui nous a fait très chaud au cœur et nous avons toutes et tous travaillé d'arrache-pied pour être prêts le jour J. Le 30 Juillet 2023, nous avons eu le plaisir de servir 500 soupes préparées avec uniquement des produits frais. Nos convives avaient également le choix de grillades, hot-dogs, frites, tapenade, pizzas et desserts, une buvette sur place et tout cela animé par Le duo Nostalgie (Vaison et Carpentras) avec Moncef de Lagnes comme invité pour l'apéro concert et DJ El Conquistador pour une soirée endiablée.

Les retours ont été plus que positifs pour notre première édition, le défi était grand mais en valait la peine !!!

Merci à la commune et à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et à tous les participants. Sans vous, nous n'aurions pas pu organiser cette belle soirée.



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'été prochain pour un nouveau beau moment de partage autour de la traditionnelle soupe de Lou Pistou de Lagnes !

La vie associative



Cinéma à Lagnes "La Strada"

DIMANCHE SOIR SALLE LA GRANGE 19H L'HIVER, 20H30 LE RESTE DE L'ANNÉE

Savez-vous que tous les dimanches soir, salle La Grange, à 2 pas de chez vous, une soirée cinéma vous est proposée ?

Vivre de grands moments d'émotion **sur grand écran**, dans le partage avec les autres spectateurs, avec une programmation de qualité, récente et parfois labellisée "Art et Essai" ça permet de finir un week end en beauté, non ?

Des exemples de film projetés : Une année difficile de Nakache et Toledano, le garçon et le Héron de Myazaki et d'autres belles pépites.

De plus, si cela vous dit, vous pouvez faire partie du groupe qui sélectionne les films.

Contact : **Lagnes B. DUMESTE 04 90 20 30 17**

Ou LA STRADA, cinéma itinérant L'Isle sur Sorgue.

Programme de Lagnes et des 17 autres villages adhérents sur répondeur : **09 63 29 52 43**

ou sur le site <http://cinemalastrada.free.fr/>



*"Le cinéma, c'est la lumière dans le noir.
Et sans lumière, on devient fou", Fanny Ardant*

Caramentran

Le bureau tient à remercier ses bénévoles, la Mairie, les autres associations lagnoises, et tous les participants de ses manifestations organisées en 2023 :

Nous avons débuté l'année par le traditionnel **Carnaval** en Mars sur le thème des Amériques : superbe journée dans la bonne humeur !

Ensuite en juillet nous avons géré la **buvette** de la Fête votive aux cotés des asso. "Gouts et couleurs" et "Pause cartable" pendant 4 jours, nous remercions le Comité des fêtes qui a organisé ce programme festif.

Après la rentrée des classes, la **"Récré des Lagnois"**

s'est déroulée le Dimanche 24 septembre où jeux et châteaux gonflables ont ravi plus de 150 bambins sur la place de la Liberté.

Nous comptons réitérer ces évènements durant l'année qui démarre, **et nous pouvons déjà vous annoncer que le CARNAVAL se tiendra le SAMEDI 23 MARS 2024, avec pour thème les JEUX OLYMPIQUES !**

Le déroulement vous sera communiqué via nos réseaux sociaux, le site de Lagnes,

et des affichages, mais il restera dans la lignée des précédents. Le repas du midi (menu traiteur Aioli) sera exclusivement sur réservation.

Les chars (non motorisés) sont bien sûr les bienvenus, et nous comptons sur vos folles idées de déguisements pour que nos défilés soient mémorables et que cette journée soit fantastique. Nous vous attendons nombreux, dans une belle ambiance !

Le bureau du Caramentran vous souhaite une belle année 2024.



La vie associative

Association Goût et Couleurs

Notre cantine scolaire en quelques chiffres :

Sur un total de plus de 200 enfants (École maternelle et primaire), c'est une moyenne de 170 repas par jour soit 20316 repas cette année, soit 1854 de plus que l'année précédente.

Dans le cadre de notre action "Repas intergénérationnels" nous avons servi 57 repas auprès du 3^{ème} âge, ce qui a été très apprécié par les enfants et les personnes âgées.

Application de la loi EGALIM 2

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la restauration collective est soumise à la loi EGALIM 2, qui impose 50% de produits labellisés ou certifiés dont au moins 20% de produits BIO ainsi qu'un repas végétarien par semaine.

Nous sommes engagés depuis longtemps dans cette démarche de qualité et nous dépassons largement les proportions de repas BIO et label rouge imposées par la loi.

L'augmentation du coût des produits et notre choix de la qualité obligent notre cuisinière Élodie BERGIA à relever chaque jour le défi d'une gestion maîtrisée.

Renouvellement du bureau :

Depuis plusieurs années, l'association goûts et couleurs permet aux petits Lagnois d'accéder à des repas sains et équilibrés à base de produits frais et locaux majoritairement, avec tous les défis que cela comporte.

Après un travail exceptionnel, l'équipe en place doit se renouveler, afin de perpétuer la bonne gestion de notre cantine scolaire.

Suite à l'assemblée générale du 13 Octobre 2023 le bureau nouvellement élu se compose de :

Présidente :
TESTOT FERRY Florence

Trésorier :
TORRECILLAS Franck

Trésorier adjoint :
MEISSONIER Cédric

Trésorier adjointe :
ROUX Cécile

Secrétaire : BEGARD Carole
Secrétaire adjointe :

BRES Laure

Membres actifs :

Pôle communication :
PELLEGRINI Gil, GOUGNE Gaël



Les membres de l'association ainsi que l'ensemble des parents d'élèves remercient vivement Élodie BERGIA, notre cuisinière, pour son implication et la passion qu'elle met tous les jours dans sa cuisine. Un grand merci à Nadège GOUIN et Guylaine GAFFET pour leur aide en cuisine et pour toute l'attention bienveillante et souriante qu'elles mettent dans le bon déroulement du repas.

Et aussi un grand merci à la mairie pour son soutien sans faille tout au long de l'année.

Et enfin un grand merci aux nombreux donateurs locaux de fruits et légumes et aux associations lagnoises pour leurs dons.

Nous rappelons aux familles qu'elles peuvent bénéficier d'aides de manière ponctuelle ou permanente et de prise en charge totale ou partielle des tickets de cantine. Il existe en effet un dispositif discret visant à permettre aux personnes qui en auraient besoin de bénéficier d'aides. Il vous suffit de vous rapprocher des services CCAS de la mairie pour la prise en charge.

ASSOCIATION «GOÛTS ET COULEURS» Restaurant Scolaire - 84800 Lagnes

La vie associative



Les étourneaux passent à Lagnes

Mieux vivre ensemble grâce à des projets collectifs et écologiques, c'est tout l'objet de l'association Les étourneaux passent à Lagnes, qui a pris son envol en 2021, et qui compte aujourd'hui une bonne cinquantaine d'adhérents à Lagnes.

LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Un marché en pré-commande auprès de producteurs locaux et bio, tous les mercredi soir à Lagnes !

Comment ça marche ? Chaque semaine, nous envoyons un email aux intéressés avec les produits disponibles (pain, légumes, œufs, volaille, miel, jus, pommes, raisin, tisanes, etc.), en direct de productrices et producteurs de Lagnes et des environs. Chacun commande ce qu'il veut avant le mardi midi, puis nous récupérons nos commandes au Vieux Lavoir (en hiver) ou place de l'Église (en été) le mercredi soir entre 19h et 19h30. C'est simple, c'est bon et c'est sympa ! Pour rejoindre la boucle de commande, il suffit de nous écrire à : contact.lepal@gmail.com ou de passer nous voir un mercredi soir.



Les bons pains de la Croûte Céleste
au marché de Lagnes

LES COMPOSTEURS COLLECTIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réglementation a changé : chacun d'entre nous doit trier ses biodéchets et disposer pour cela d'une solution pratique, individuelle ou collective. La commune de Lagnes a anticipé cette exigence et compte déjà 3 sites de compostage collectif, installés avec la Mairie et le SIRTOM d'Apt, et dont le fonctionnement quotidien est assuré par des membres de l'association (référents) :

- Place du Bataillet
- Près de l'école
- Rue des Remparts

Tout le monde peut y apporter ses épluchures ! Pour cela, il suffit de nous écrire et nous vous mettrons en contact avec la référente du composteur le plus proche de chez vous.

Afin de poursuivre le développement de solutions collectives, si, avec quelques voisins, vous souhaitez installer un composteur collectif dans votre quartier, contactez-nous et nous serons ravis de vous accompagner dans cette démarche.



LE TROC DE PLANTES

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous allons organiser **un Troc de Plantes à Lagnes** au mois de mai, au moment de la distribution des poivrons carrés de Lagnes par la Mairie et d'une programmation spéciale à la Médiathèque de Lagnes. Préparez vos boutures !

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

En 2023, nous avons organisé une exposition historique au Vieux Lavoir et une projection vidéo au Four Banal de Lagnes. Pour les Journées du Patrimoine de septembre 2024, nous souhaitons continuer à mettre en avant les monuments du village et leur histoire. Nous sommes preneurs d'idées et de forces vives !

Pour un village vert et convivial, rejoignez-nous !

Pour nous contacter : contact.lepal@gmail.com / la page Facebook : Les étourneaux passent à Lagnes

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2024



La vie associative

Les Vieux Vergers de Lagnes

Les arbres "plein champ" ayant tous été bien taillés fin 2022, les chantiers participatifs organisés tous les 1^{ers} samedis du mois ont principalement été consacrés à la taille des fruitiers palissés (pommiers, poiriers), ainsi qu'à l'entretien général : haies, bande fleurie, plantes aromatiques.

L'association a terminé le travail engagé par l'école qui consistait à graver et vernir des **plaquettes d'identification** de chaque arbre. Un travail très utile qui permet désormais aux visiteurs de reconnaître rapidement les différentes espèces et variétés.

Une nouvelle zone de compostage à l'air libre a été aménagée, les déchets végétaux produits sur le terrain devenaient trop importants, le stockage en bacs n'était plus adapté.

En juin, nous avons organisé notre désormais traditionnel **"Pique-Nique Musical"**. Nous avons accueilli la chorale "A Cappella'gnes" et les formations "Les Zicos de Lagnes", "les 2 JTM" et "D'un commun accord". 110 personnes ont partagé un agréable moment de convivialité.

Nous avons à cette occasion proposé un **stand de vente de produits** exclusivement issus du verger et transformés par nos soins : jus de pomme, confiture de cerises, huile d'olive. Un petit plus pour le budget de notre association !

L'année prochaine, nous pourrons proposer du jus pomme-coing, dont le pressage et la mise en bouteille ont été gracieusement effectués par Gilles CHEVREMONT que nous remercions encore pour le soutien qu'il nous apporte. Merci également à M. GRILLI qui a complété avec ses propres fruits le poids insuffisant de pommes pour la confection de ce jus.

Afin de faciliter l'entretien de notre beau verger, l'association a lancé en septembre l'opération "**ADOpte UN ARBRE**". L'idée est que des volontaires s'engagent à venir de temps en temps sur le terrain pour s'occuper d'un ou plusieurs arbres de leur choix. Il s'agit juste d'un petit entretien régulier de ses arbres : désherbage du pied, éventuellement paillage (broyat sur place), taille du bois mort, des "gourmands" et pourquoi pas, expérimentation de traitements exclusivement naturels (savon noir, argile, décoctions de plantes...).

Bon nombre d'adhérents ont répondu présents et viennent quand ils le désirent s'occuper de leurs protégés. Si l'idée vous séduit, rejoignez-nous !

Notre Assemblée Générale se tiendra dans le courant du 1^{er} trimestre 2024. La date exacte sera communiquée sur le site de la commune et sur notre page facebook (n'hésitez pas à vous abonner !).

Un grand merci à la municipalité qui nous soutient, à tous les bénévoles, et plus particulièrement à Michel GRILLI qui intervient régulièrement sur le terrain avec son matériel, et Renée HENRY notre fée-apéro !

Meilleurs vœux à tous.

Le bureau





Atelier d'écriture



"L'Atelier d'écriture de Lagnes" est orphelin. Sa fondatrice et animatrice, Marie-Noëlle PEURIERE, est décédée soudainement cet hiver à l'âge de 80 ans.

Elle avait créé cet atelier en 1995 à Robion où elle résidait alors et l'a animé pendant 27 ans jusqu'à sa dernière séance le 10 janvier dernier à Lagnes.

Professeure agrégée de lettres modernes, elle a terminé sa carrière au Collège Paul Gauthier de Cavaillon où son mari enseignait également. Elle était Lagnoise depuis plusieurs années.

Nombreux sont ceux qui, partageant sa passion pour l'écriture, ont bénéficié de ses propositions variées et originales et de ses conseils toujours bienveillants. Les participants, issus d'univers et de cultures différents, ont trouvé avec Marie-Noëlle le plaisir d'écrire en toute confiance, encouragés par l'émulation qu'elle insufflait au sein du groupe. Grâce à elle, plusieurs écrivains et poètes amateurs ont vu leur talent récompensé lors de concours littéraires. Certains ont même publié des romans, recueils de poésie ou nouvelles.

Marie-Noëlle elle-même a publié "Margot ou le puy des illusions" (2021, Nombre 7 éditions) disponible dans les médiathèques du réseau LMV ainsi qu'un livre de cuisine : "Les recettes de Mano" (même éditeur.)

L'atelier continue, animé par Brigitte DUMESTE en alternance avec d'autres participants de l'atelier et porte désormais **le nom de "Atelier d'écriture Marie-Noëlle TOZERY-PEURIERE" en hommage à notre amie.**

Il se réunit un mardi sur 2 de 17h30 à 19h30 Salle de réunion à Lagnes. Les participants sont des amateurs sans prétention. Elles se déroulent ainsi : la séance commence par un exercice "d'échauffement" en général plutôt ludique. Puis, vient la rédaction d'un texte un peu plus conséquent, avec une consigne précise, que l'on est prié de respecter, ou pas..., le plus souvent en lien avec l'exercice d'échauffement du début. Cette consigne, paradoxalement, libère l'écriture.

En fin de séance, chacun lit son texte, sauf s'il ne le souhaite pas, dans une grande écoute bienveillante.

Pas besoin d'être expert en écriture, On est souvent très surpris de la qualité de ce qu'on écrit et de ce qu'écrivent les autres, C'est l'effet "Kiss cool" du groupe...

Les ateliers sont gratuits, il suffit de régler sa cotisation de 11€ à l'association pour l'assurance et de se munir de papier, carnet, crayon, stylo, envie d'écrire et partager et surtout de laisser ses complexes à la maison. N'hésitez pas à venir essayer, même en cours d'année, vous risquez d'y prendre goût...

Contact : B. DUMESTE 04 90 20 30 17

Comité des fêtes

Une année 2023 riche en événements pour le Comité des Fêtes !

La première manifestation de l'année fut **le barbecue républicain du 13 Juillet** avec l'apéritif sardinade offert, des barbecues à disposition, où chacun vient avec ses grillades, la buvette sur place, pour un moment convivial comme on les aime à lagnes, animé par le groupe FreeFolk.

Le 14 juillet s'est déroulé le concours de coinche en partenariat avec l'association La Coinche Lagnoise.

Ensuite vint la traditionnelle fête votive les 21, 22, 23 et 24 juillet.

Le concours de Coinche du vendredi était organisé par la brasserie "Le Monde à sa Porte" et la "Coinche Lagnoise", la soirée était animée par le groupe Puzzle. Le concours de Coinche du samedi était organisé par la buvette en partenariat avec la "Coinche Lagnoise", le soir se produisait **l'orchestre Cocktail de Nuit**.



Le dimanche matin le Vélo Club de L'Isle-sur-la-Sorgue a relancé le **Tour de Lagnes** dans les rues du village. L'après-midi les Girls du comité ont organisé les jeux gratuits pour tous les enfants de 3 à 11 ans.

La vie associative



La **paëlla** du soir préparée par le Calavon football club, était animée par **DJ EL Conquistador**.

Enfin le lundi nous avons accueilli **l'Orchestre Paul Selmer** pour clôturer cette édition 2023.

Nous voulions innover cette année en créant un **nouvel événement**. Nous avions en tête de créer une Discothèque à ciel ouvert et de faire venir les anciens DJ de nos folles années.

Un énorme défi à relever, ça nous plait !!!

Nous avons contacté les Jurassic DJ et avons créé le **K7 CLUB**.



Avec l'aide de nos membres et artisans nous avons transformé la halle sportive en discothèque éphémère et le 27 août nous avons pu accueillir 500 personnes pour une soirée endiablée.

Défi relevé haut la main donc pour le K7 Club de Lagnes.

Et enfin le 8 décembre s'est déroulée notre **fête de Noël**. Le goûter était offert aux enfants par la commune, les jus offerts par Kookabarra. Vin chaud et châtaignes grillées étaient offerts aux parents. Un moment convivial gratuit, dans l'esprit de noël.

Cette année encore l'association **Pause Cartable**, a participé à la fête en proposant des activités ludiques

aux enfants présents ainsi qu'un stand de vente de sapins. **L'équipe des enseignantes** de l'école proposait un stand de ventes de produits préparés par les écoliers.

Le Père Noël était bien entendu présent, il a pu prendre de nombreuses photos avec les enfants.

Le Comité des Fêtes proposait huîtres, vin blanc, champagne, de la bière de Noël mais également des plats chauds réconfortants : des hot dogs et la fameuse tartiflette du comité préparée par notre Fabrice national (un régal !), les crêpes de Cécile et son équipe du cyclo club de Lagnes, qui ont également participé à la fête.



De nombreux exposants étaient présents, et pour tous les goûts avec le boucher et le boulanger de Lagnes, un chocolatier, des jus de fruits, du miel et de l'huile d'olive proposés par notre producteur local, Clément Bon. Des stands de décoration, de vêtements, de bijoux artisanaux...

Une tombola exceptionnelle encore cette année avec des lots à couper le souffle.

Un énorme merci aux commerçants de Lagnes et alentours ainsi qu'aux artisans locaux qui ont encore été très généreux.

Le public a encore une fois répondu présent dans la convivialité et dans l'esprit de Noël. Chaque année le père Noël et les lutins du Comité essaient de faire en sorte d'offrir à tout le monde un moment magique.

Merci à la mairie pour son soutien sans faille tout au long de l'année, et à nos membres qui ont encore une fois tout donné pour que cette année soit parfaite. Rendez-vous l'année prochaine pour encore d'autres merveilleux moments.

Les dates importantes à noter pour 2024 :

Le barbecue républicain se fera le 13 juillet au soir et la coinche le 14 juillet au matin

Fête votive : 19-20-21-22 juillet.

Août : le K7 club sera de retour, date à venir.

Décembre : fête de Noël, date à venir.

La vie associative



Pause cartables

Pause Cartables, l'association des parents d'élèves des écoles de Lagnes propose, pour cette année scolaire 2023-2024 :

- Un goûter des écoliers qui se déroule sous la halle sportive, tous les premiers jeudis du mois avec une thématique mensuelle. L'intégralité des confections est faite par les parents d'élèves.
- Un vide-dressing au mois d'avril 2024.
- Pause cartables fête la musique avec une boom le vendredi 21 Juin 2024, et tirage de la super tombola des écoliers.

Le nouveau bureau est composé de Adeline MENDEZ présidente, Alexandre PEREZ président-adjoint, Anne ENTRESSANGLE RIVA, présidente adjointe, Cécile CLARETON trésorière, Mélanie GRANGIER et Elise OSSIEUX trésorières adjointes, ainsi que Cindy CLOCHER secrétaire et Viktoria LEGOUPIL secrétaire adjointe.

Toujours en recherche active de bénévoles, de soutiens et de partenariats vous pouvez nous contacter sur associationpausecartables@gmail.com ou au 06 50 01 96 10 (Adeline Mendez).



La page Facebook Pause Cartables vous tient informés des événements et actualités en rapport. Tous les bénéfices de ses actions sont reversés aux enfants des écoles de Lagnes.

L'Association vous souhaite une belle année 2024.

Claude SILVESTRE, Maire de LAGNES
et l'équipe municipale, convient la population à la

Cérémonie des vœux

le vendredi 19 janvier 2024 à partir de 18h30
Salle La Grange

Accès selon les conditions sanitaires en vigueur

Tribune : Espace d'expression de l'opposition

Nous mettrons tout en œuvre auprès de la Municipalité pour faire respecter la vitesse, le code de la route, diminuer la recrudescence des cambriolages (caméras), créer les zones Voisins Vigilants avec la Gendarmerie.

Nous sommes insatisfaits de la sécurité des berges du canal qu'empruntent les groupes scolaires se rendant à l'Aire de loisirs.

A qui incombe la responsabilité en cas d'accident ? Éducation Nationale ? Parents d'élèves ?, la Municipalité ? ou le Canal ?

Nous resterons toujours attentifs à cette sécurité pour tous nos écoliers sur ce parcours.

Nous sommes à votre écoute avec une permanence téléphonique journalière sauf Week-end : de 9h- 12h // 14 h -17h

ou par mail : lagnes.autrement@hotmail.com

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur, de joie, de bonne santé, pour cette nouvelle ANNÉE 2024 et nous ajouterons un voeu spécial pour LA PAIX DANS LE MONDE

Infos pratiques



MAIRIE

248 rue de la République / 04 90 20 30 19

Mail : accueil@lagnes.fr / Site internet : www.lagnes.fr

Facebook : Commune de Lagnes

Horaires d'ouverture au public : tous les matins du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Accueil téléphonique tous les jours du lundi au vendredi (matin et après-midi)

Permanences du Maire le vendredi matin, sur rendez-vous

MEDIATHÈQUE

Allée des Tilleuls / 04 90 20 27 88

Mail : mediatheque.lagnes@c-lmv.f

Horaires de l'année :

Mardi : 15h - 18h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 13h

Horaires d'été juillet/août :

Mardi : 15h - 18h

Mercredi : 10h - 13h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 13h

10 €/adhérents LMV, 20€/adhérents Hors LMV

Gratuité enfants -18 ans, étudiants, non imposable, minima sociaux, demandeurs d'emploi

AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

315 Av. de Saint-Baldou - 84300 Cavaillon - 04 90 78 82 30

Site internet : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/>

CULTE

Maison paroissiale : 11 rue Jean Théophile, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE / 04 90 38 03 26

Mail : paroisse.isle.sur.sorgue@gmail.com

Toutes les infos sur les dates et horaires des messes à Lagnes sur <https://messes.info/horaires/lagnes>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8H15 à 11H45.

TAXI

Hello Taxi 84

Stationnement place de Montelanico / 06 23 12 44 71

ÉCOLES

ECOLE PRIMAIRE - Directrice Mme LIENS / 04 90 20 30 05

ECOLE MATERNELLE - Directrice Mme CUREL / 04 90 20 28 41

Infos pratiques



COMMERCES

Epicerie VIVAL

305 Route du Stade / 04 90 89 91 32

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, dimanche de 8h à 13h.

Boucherie GARCIA'S

305 Route du Stade / 04 13 39 96 61

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h, dimanche de 8h à 12h.

Dépôt de pain LE FOUR DE ST ANTOINE

Place de la Fontaine / 04 90 24 59 35

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 7h à 12h45.

Caveau DOMAINE TOURBILLON

101 route D24 / 04 90 38 01 62

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

COMMERCES AMBULANTS

Camion Pizza chez Jean-Charles / 06 10 38 15 61

Place de la Mairie les mardis et jeudis soirs

Les Burgers de Camille / 07 83 92 99 37

Place de la Mairie le mercredi soir

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine

21 Place de la Fontaine / 04 90 20 30 33

Fermeture le lundi et le dimanche après-midi

Auberge de Lagnes

114 rue de la République / 04 90 20 38 30

Ouverture les lundi, vendredi, samedi et dimanche (midi et soir) et le jeudi (soir). Fermeture les mardi et mercredi.

Brasserie Le Monde à sa Porte

117 allée du Centre Tertiaire / 09 67 04 92 58

Fermeture le lundi

ASSISTANTES MATERNELLES

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) "LES BAMBINI"

34 impasse des Amandiers :

- BOUJRADA Alia / 06 13 36 79 72
- GUIGOU SOULET Blandine / 06 17 30 10 62

DIAZ VICARI Emeline

85 traverse du Jujubier / 06 87 12 14 50

TORRECILLAS SANCHEZ Stéphanie

107 route D100A / 06 81 24 33 63

NATCHOO (SAGET) Laura / 06 09 08 24 54

CAFFISO Marie-Ange / 06 13 01 58 54

COMPOSTEURS COLLECTIFS

Se renseigner auprès de l'association "Les Etourneaux passent à Lagnes" qui s'est portée volontaire pour accompagner les utilisateurs en leur apportant conseils et astuces : contact.lepal@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères

Bacs marrons (déchets ménagers) : collecte 2 fois par semaine

Bacs jaunes (emballages) : collecte 1 fois par semaine

Encombrants

Enlèvement à domicile chaque 1^{er} lundi du mois, sur rendez-vous - Contacter la mairie : 04 90 20 30 19

Déchetterie de Coustellet

Avenue du Tourail - 84660 MAUBEC

Horaires d'ouverture : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Fermé les mardi et dimanche.

Carte d'accès obligatoire - Veuillez contacter le syndicat pour obtenir une carte d'accès : <https://www.sirtom-apt.fr/>

SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Sophie ARNTZ

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 04 90 94 75 00

Rendez-vous sur www.maiia.com

CARDIOLOGUE

Dr Najet El KSOURI

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 07 78 17 15 78

Rendez-vous sur www.maiia.com

INFIRMIER(E)S

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 04 86 34 16 85

- Catherine AUDIDIER
- Céline BEDAT
- Alexandre REYNAUD

François LOUYER

117 allée du Centre Tertiaire / 04 90 38 31 49

KINESITHERAPEUTES

Marie-Claire THORENS

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 06 14 21 61 33

OSTEOPATHES

Charlotte DAVID

PÔLE MÉDICAL - 255 route du stade / 06 61 58 11 10

Cabinet FLAVIEN/TEYSSEDRE

181 rue de la République / 04 90 20 27 23

Philippe PERONNET

568 chemin du Cou / 06 82 28 06 66

ORTHOPHONISTE

Anaïs PECOUT - Patio St Joseph / 07 64 10 11 82

PHARMACIE

Odile DELATTRE - 235 route du stade / 04 90 20 30 85

URGENCES

SMUR : 15

POMPIERS : 18 ou 112 pour les portables

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE DE ROBION : 04 90 78 01 30

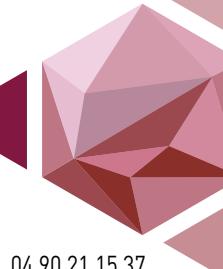
CENTRE ANTI POISON :

04 67 63 24 01 (Montpellier)

04 91 75 25 25 (Marseille)

Annuaire des professionnels

Pour vos travaux et autres services, pensez à faire appel aux entreprises, commerçants et artisans lagnois !



ANIMATION

Animation son et lumière

Les Apaches, Lionel BRIFFA 1561, route de l'Isle 04 90 20 17 73

ARCHITECTURE

SCHIPPERS Architecture

744 ch de la Bastide Vieille 06 38 82 05 25

ASSURANCES

GROUPAMA

70, rue de la République 04 90 20 20 42

BARS RESTAURANTS

Café de la Fontaine

21, place de la Fontaine 04 90 20 30 33

Auberge de Lagnes

114, rue de la République 04 90 20 38 30

Brasserie Le Monde à sa porte

117, Centre Tertiaire 09 67 04 92 58

BEAUTE - BIEN-ETRE

G. Make Up Maquillage à domicile

06 21 63 52 32

Coiffure TÊTE EN L'HAIR

19, rue de la République 06 20 45 62 26

MASSAGE AYURVEDIQUE - Soin tête/visage à Lagnes ou à domicile

Catherine ROUHAUD 06 73 47 72 64

BROCANTE ANTIQUITES/DÉCORATION

Le Mas de Curebourg

2778 route D901 04 90 20 30 06

Mas de Flore

28, traverse du Jujubier 04 90 20 37 96

Confidences Provence

97 ch de la Galère 06 78 97 59 42

Julie FLITI- Crédit bougies artisanales

Décoration Meubles & Lampes

Laurence HUGUES 3344 route D901 06 16 52 98 71

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Entreprise HERRERA

521, chemin du Coudignac 04 90 21 53 14

Jean-Paul AUDIBERT

688 route D100A 06 24 94 84 39

CLARETON Nicolas

2645 route D901 06 47 73 25 13

Yvan BAUD

60 rue Jardinière 06 85 75 00 58

COMBUSTIBLES

SILVESTRE/MOURIC

2031 route D24 04 90 20 31 82

COMMUNICATION-GRAPHISME

L'ATELIER 445

latelier445.com 06 99 21 26 28

DESIGN D'ESPACE

ATELIER 2D

Céline DERONNE 06 78 48 32 43

ELECTRICITE - AUTOMATISME

APELEC

562 route de l'Isle 06 15 12 22 72

CLARETON Nicolas

2645 route D901 06 47 73 25 13

ÉNERGIES RENOUVELABLES

DELAHAYE Multiservice Habitat

908, chemin du Gourgas 06 65 49 58 16

EQUITATION

Haras de Lagnes

7, chemin des Fours 06 13 52 00 39

FERRONNERIE - SERRURERIE

Art Metalworker

Ch. de la Bastide Vieille 04 90 20 30 09

Gilles DAVID

1193 route D900 04 90 38 59 04

Tayeb FLITI

97 chemin de la Galère 06 98 05 00 56

Jean-François EYGRIER

1970 route de Robion 06 33 20 83 16

Atelier MCH - Métal Création Habitat

784 route D100A 06 47 85 66 62

FORMATION - COURS PARTICULIERS - STAGES

C.V.F Cours particuliers de mathématiques

Christophe CORTASSE Les Loubières 07 84 00 12 85

Cours de dessin, guitare, percussions, chant

Peter LEDEILMEYER 478 chemin du Long Pont 04 90 20 39 98

SESAME/SESAME SANTÉ

Formation professionnelle Inter et Intra Entreprises

Luc JEAN 04 32 61 02 33

GRAVAS ET CHAUX

Les Chaux de la Tour

Route D901 04 90 20 31 28

HYGIÈNE

Clean Corporation

117 allée du centre tertiaire 09 83 59 26 04

Extermination nuisibles

Christophe MELLÉ 06 78 55 74 83

SIX-THEMES D

884 Chemin de la Bastide Vieille 06 78 55 74 83

Nuisibles, débarrassage, désinfection

INFORMATIQUE

Installation, maintenance

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

IMMOBILIER

Soleil de Provence immobilier

56 rue de la République 04 90 21 15 37

ADC- Diagnostic Immobilier

Rudy BOREL 424 route D100A 06 33 37 39 26

Bastides Luberon Immobilier - Isabelle CHÈNE et Mélanie DALMASSO

129 rue de la République 04 90 38 54 48

MAÇONNERIE

Alain BRUN - Pierre sèche

336 route D100A 06 07 59 49 49

Jean-Pierre COLOMBINI

185 chemin du Cou 04 90 20 28 81

SOULET SARL

324 route de Robion 04 90 20 39 34

Philippe TORRECILLAS

107 route D100A 04 90 20 87 77

MENUISERIE-EBENISTERIE

Robert BONETTO

801 chemin du Cou 06 84 22 16 22

ÉBÉNISTERIE POVEDA

791 chemin du Cou 06 18 82 34 31

MULTISERVICES

Arrosage-Fertilisation-Maintenance-Entretien piscines-Petits travaux

Gabriel BONNEUIL 52 rue Jardinière 06 33 11 18 60

Travaux intérieurs

Jean-François RUSSO 215 route de Robion 06 01 95 74 77

Tous services à domicile

Franck VICARI - Chèques emploi service 06 60 02 70 57

NOTAIRES

Étude TASSY-KELCHER/NARDINI

110, lot. Les Oliviers 04 90 20 30 44

PAYSAGISTES

Jean-Luc DOUZON

Les Grès 04 90 33 80 32

Les Jardins de la Bastide

842 route D100A 04 90 20 22 99

PEINTURE

Julien PEZIERE

219 chemin des Moulins 06 18 64 72 49

ANTHONY PEINTURE

Emilie DEVAUX - Peinture décorative 06 60 48 86 33

PERETTI Embellissement

3 place de la Fontaine 06 65 23 26 31

PEPINIERISTES

Vincent OUVIER

1844 route D901 04 90 20 30 29

Pépinières Vitoiles de France

2025 route D901 04 90 20 20 00

PHOTOGRAPHE

Mylène ROUBAUD @Lisou

465 ch sous les Ribes 06 75 23 08 71

PLOMBERIE

Jean-Paul AUDIBERT

688 route D100A 06 24 94 84 39

Yvan BAUD

60 rue Jardinière 06 85 75 00 58

CLARETON Nicolas

2645 route D901 06 47 73 25 13

A TOUT DE FUITE 84

Christian BOYER 06 82 12 52 27

SECURITE

VOL ET FEU Luc BAGNOL

847 chemin du Riotord 04 90 20 34 37

SOLUTIONS GESTION D'ENTREPRISES

RH Paies Formations Conseils

982 chemin De St Jean 06 37 10 67 09

EXTERNALYS Solutions administratives pour entreprises et entrepreneurs

117 allée du Centre tertiaire 04 84 47 02 12

Location d'espace de travail, bureaux partagés, domiciliation d'entreprise

M.D. BLATGE 117 allée du Centre tertiaire 04 84 36 50 06

TERRASSEMENT

Jean-Pierre DINGLI

182 allée des Tilleuls 04 90 20 33 70

Blas NAVARRO

2735 route de Robion 04 90 21 16 81

TERRES ET EMAUX

SOLARGIL

70 route D24 04 90 20 28 76

TRAVAUX AGRICOLES

EURL GTA - David GRILLI

325 ch de la Tour de Sabran 06 65 65 32 72

Pierre PAPOT-LIBERAL

203 route D24 04 90 20 21 50

VENTE PRODUITS AGRICOLES

Producteur jus de raisin

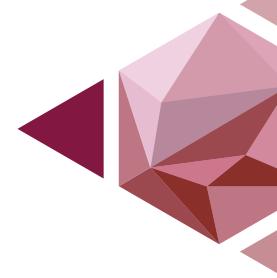
Karim RIMAN 9 Le Clos de la Grange 06 07 96 30 07

Les Abeilles de Katy - Produits de la ruche

Catherine COLOMBINI 185 chemin du Cou 06 10 87 47 74

Pour toute modification ou inscription nouvelle,
contacter le secrétariat de la mairie - 04 90 20 30 19

Hébergements de tourisme



HÔTEL -RESTAURANT

LE MAS DES GRES-SOUS LES PLATANES

1651, route D901 04 90 20 32 85

CHAMBRES D'HÔTES

LA COUR DES SENS

225, route D24 06 21 63 58 22

CHEVALIER Florence

MAISON FLORENCE

2778, route D901 04 90 20 30 06

DEGRUGILLIER Florence et David

LE CHANT DES SORGUES

83, ch. de la Coutelière 04 90 20 29 16

ECHIVARD Marie-Christine

MANON EN LUBERON

1198, route D900 06 80 25 77 30

Marine et Aurélien Lemaître

LA PASTORALE

1345, route D24 04 90 20 25 18

MARCONNET Eliane et Gérard

LES DEUX ANGES

1895, route D24 06 26 61 07 82

ROCCHI romain

CHEZ CECILE

492, route de l'Isle 04 90 20 27 66

TRAMIER Cécile

LA VILLA 1777

52, rue de Portail Rouge 06 88 47 04 70

THION Corinne

GÎTES ET MEUBLES DE TOURISME

THE PANORAMIC HOUSE

86, rue des Remparts 06 17 25 65 84

ASSEMAT Christophe

LE CLOS DES BAINS

365, ch. des Ballardes 04 90 21 18 53

BAGNOL Laurent

LES GÎTES DU ROCHER DU PIEÏ

558, ch des Esclargades 06 85 33 83 47

BARBIER Christian

BON Nadine

893, ch. des Moulins 04 90 20 23 12

BRIFFA Manuela

1561 route de l'Isle 06 16 30 11 98

GÎTE LE LAURIER

145, rue du Portail Rouge 06 84 62 26 52

BRUEMMER Amanda

GÎTE DU MAS DES ETANGS

3448, route D901 06 16 07 18 32

CASTELLO Raymond MIE Catherine

LA BASTIDE DU SOLEIL

183, ch. de la Capucine 04 90 20 29 85

CAUDEN Jean-Yves

LA COUR DES SENS

255, route D24 04 90 24 50 45

CHEVALIER Florence et Jacques

GÎTES DES LOUBIÈRES

279, ch. des Loubières 04 90 20 30 49

CORTASSE Monique et Guy

CUREL Joël

75, ch. Du Gourgas 04 90 20 30 43

LA MAISON ROSE

10 PL. du Bataillet 06 81 59 15 12

DELANNOY Vanina

DUPIN Philippe

229, route de l'Isle 06 64 98 93 18

MAS SOUS LES RIBES

193, ch. sous les Ribes 04 90 20 25 63

DUPLAN Frédéric

DURAND Jean

581, route du Stade 04 91 71 96 36

FOURCROY Roger

350, route de Robion 06 84 85 28 13

JACQUIER Sabine

181, rue de la République 06 25 83 24 53

LA LIBELLULE VERTE

160, ch. Des Fours 04 90 20 36 22

GACHON Patrick

LE SUD

1061D, route D24 06 07 83 31 34

GAUTHIER Simone

LE DOMAINE DE SAMANGO

3446, route D901 06 07 08 17 67

HENTSCH Sabine

LONGBOTTOM David

431, ch. du Coudignac
dalongbottom@btinternet.com 06 21 56 44 80

LA CONTREE DES SORGUES

1257, route D99 06 21 56 44 80

MARTIN Valérie

MASARAH

504, ch. sous les Beaumes 04 90 38 54 88

MEEUS-REINQUIN Josie

MICHIE Patricia

12, pl. du Bataillet 06 72 45 36 03

OWENS Marianne

5, Clos de la Grange 06 84 93 22 68

PAPOT-LIBERAL Pierre

203, route D24 04 90 20 21 50

PHAM Bao-Son

70, ch. du Riotord 06 88 51 53 49

MAS DES CHARDONS

562, route de l'Isle 06 13 65 68 31

PEREZ Lucien

ECOLODGE AU FIL DE L'EAU

HALLE François

209, rue de la République 06 87 85 02 94

REGNIER Eric

1987, route de Robion 06 72 61 74 13

LES OLIVIERS

531, route du Stade 04 90 20 21 02

REYNAUD Nathalie

REYNAUD Robert

645, route du Stade 04 90 20 37 61

SMITH Isabelle

495, ch. sous les Beaumes 04 90 20 20 17

SCHWERDEL André

162 rue des Santolines 04 90 47 59 23

LE MAS DU JULLIAN

1040, ch. de St Jean 04 90 38 33 57

TESTANIÈRE Paul

ENTRE LES DEUX CERISIERS

951, ch. Du Long Pont

04 90 38 39 46

VAN DE VELDE Christiane

WHALEY Pénélope

79, rue Serpentine 44(0) 78 87 77 69 89

CAMPINGS

LA COUTELIERE****

2765, route D24 04 90 20 33 97

DESERABLE André

AIRE NATURELLE LA FOLIE

1500, rte de Robion 04 90 20 20 02

FLORENT Dominique

Merci de bien vouloir contacter la Mairie pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste.



MAIRIE DE LAGNES

Tél. 04 90 20 30 19 - Fax : 04 90 20 26 24

E-mail : accueil@lagnes.fr - Site : www.lagnes.fr